



PARAIT LE DIMANCHE

LE NUMÉRO : 1 FRANC

LA REVUE NOIRE

Organe bi-mensuel des Industries de la Houille et du Fer

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

E. LEFÈVRE

Ingénieur civil

DIRECTION ET ADMINISTRATION : 33, RUE MEUREIN, LILLE

4^e Année. - N^o 102.

ABONNEMENTS :

France.....	20 francs par an.
Union postale.....	25 —

7 Juillet 1901.

Les Abonnements et les Annonces sont payables d'avance et continuent sauf avis contraire.

Société des Etab^{ts}. POSTEL-VINAY

Société anonyme, Capital: 3,000,000 de francs

PARIS * 219, Rue de Yaugirard (Usine : 41, Rue des Volontaires) * PARIS

EXPOSITIONS UNIVERSELLES 1889 & 1900 : MEMBRE DU JURY, HORS CONCOURS

DYNAMOS & MOTEURS DE 1/2 A 1500 CHEVAUX

A COURANTS CONTINUS & ALTERNATIFS SIMPLES OU POLYPHASÉS

MOTEURS FERMÉS, complètement à l'abri de l'eau, des acides, huiles, poussières, etc.

POMPES & VENTILATEURS ÉLECTRIQUES, GRUES, TREUILS, PONTS ROULANTS, MONTE-CHARGES, ASCENSEURS ÉLECTRIQUES

120,000 Chevaux livrés depuis quatre ans, pour le Transport de force, l'Éclairage et la Traction électriques

ATELIERS SPÉCIAUX POUR LA CONSTRUCTION DU MATÉRIEL THOMSON-HOUSTON, ADOPTÉ DANS LES VILLES DE PARIS, LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, LE RAINCY, VERSAILLES, ROUBAIX, TOURCOING, LE HAVRE, ROUEN, ALGER, MONACO, AMIENS, LAON, BOULOGNE-SUR-MER, ETC.

RÉFÉRENCES NOMBREUSES & IMPORTANTES DANS LE NORD DE LA FRANCE

DOREZ, ingénieur à Roubaix, Agent général du Nord de la France.

(10)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES

Pompes Worthington

BREVETÉES S. G. D. G.

Pompes pour tous Services de Mines etc.

120,000 POMPES WORTHINGTON EN SERVICE

Prix, Catalogues, Dessins et Devis sur demande

SUCCURSALE :

12, Bard du Nord, BRUXELLES

(22)

GRAND PRIX

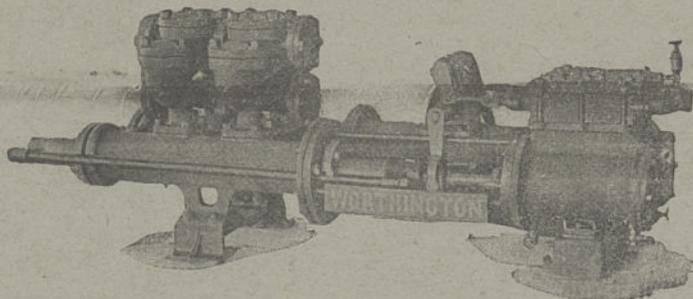
Exposition Universelle Paris 1889



Marque déposée

SIÈGE SOCIAL :

43, Rue Lafayette, PARIS



FONDERIES & ATELIERS DE CONSTRUCTION

PARIS A. PIAT et ses Fils SOISSONS

TRANSMISSIONS · POULIES · ENGRENAGES

ÉLÉVATEURS, TRANSPORTEURS pour charbons, briquettes, coke

POMPES, VENTILATEURS

Succursale: 59, RUE DE LA FOSSE-AUX-CHÊNES, ROUBAIX

(12)

FONDERIE DE FER

POUR PIÈCES DE TOUS POIDS & TOUTES DIMENSIONS

SPÉCIALITÉ DE PIÈCES MÉCANIQUES

S^{té} A^{me} des Fonderies DUROT-BINAULD

LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord)

(8)

LILLE, IMP. G. DUBAR ET C^{ie}.

MANUFACTURE D'APPAREILS ÉLECTRIQUES

J.A. GENTEUR, 77, Rue Charlot, PARIS

TÉLÉPHONE 100.31

IRIS - LILLIAD - Université Lille

TÉLÉPHONE 100.31

(85)

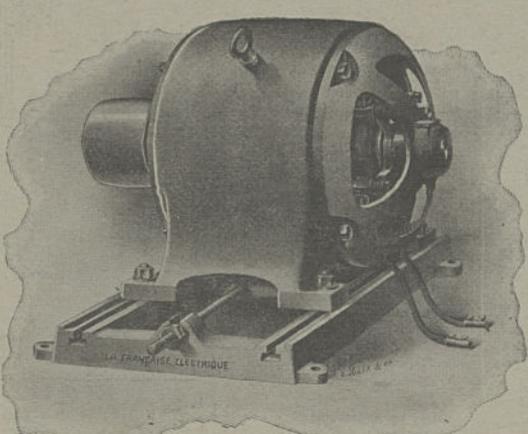
TH. DUPUY & FILS, 22, RUE DES PETITS-HOTELS, PARIS

M A C H I N E A A G G L O M É R E R

LA PLUS SIMPLE * BREVETÉE EN FRANCE & A L'ÉTRANGER * LA MOINS COUTEUSE

Le type produisant 30 tonnes par dix heures vaut 6,000 fr.

(84)



LA FRANÇAISE ÉLECTRIQUE
 Compagnie de Constructions électriques et de Traction
 SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.500.000 FR.
 Siège social et Ateliers: 99, Rue de Crimée, Paris

GÉNÉRATRICES * MOTEURS * TRANSFORMATEURS
 ÉCLAIRAGE + Transports d'Énergie + TRACTION
MATÉRIEL DE MINES
 CHEMINS DE FER A VOIE ÉTROITE

(77)

COMPAGNIE FRANÇAISE POUR L'EXPLOITATION DES PROCÉDÉS

THOMSON-HOUSTON

CAPITAL: 40 MILLIONS

10, Rue de Londres, PARIS

TRACTION ÉLECTRIQUE	APPAREILS POUR MINES
ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE	LOCOMOTIVES BASSES
TRANSPORT DE FORCE	PERFORATRICES-HAVEUSES

(23)

Ascenseurs Hydrauliques
Brevetés s. g. d. g.

THOMAS-JÉSUPRET
 Constructeur, rue Roland, 59, LILLE

INSTALLATION DE BUANDERIES
 Chaudières, Laveuses, Tordeuses, Essoreuses, Séchoirs
 A FEU ET A VAPEUR

Machines à repasser le Linge
 DRAPS, NAPPES, SERVIETTES, RIDEAUX, ETC.
 pour Hospices, Hôpitaux, Blanchisseurs, etc.

Spécialité d'APPAREILS ÉLEVATEURS brevetés
 s. g. d. g.

ASCENSEURS HYDRAULIQUES DE HOTELS & MAGASINS
 Monte-Charges d'Usines mus par courroies
 TIRE-SACS HYDRAULIQUES & MÉCANIQUES
 MACHINES A VAPEUR A CHAUDIÈRES VERTICALES

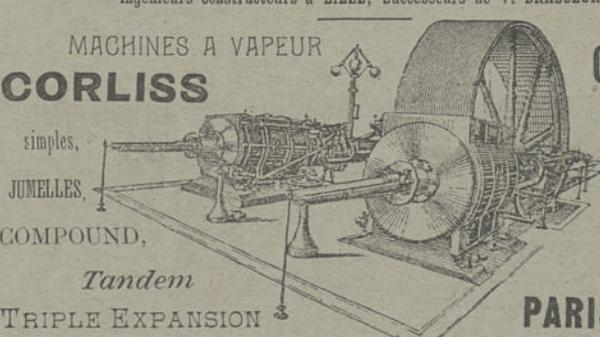
Sans Puits ni Forage. — Sécurité absolue.
 SPÉCIALITÉ DE MONTÉ-CHARGE MÉCANIQUE MU PAR COURROIE

Anciens Etablissements LE GAVRIAN et Fils, fondés en 1848, à Lille (Nord)
 Introduceurs en France de la machine CORLISS

GREPELLE & GARAND
 Ingénieurs-Constructeurs à LILLE, Successeurs de V. BRASSEUR

MACHINES A VAPEUR

CORLISS
 simples,
 JUMELLES,
 COMPOUND,
 Tandem
 TRIPLE EXPANSION



GRAND PRIX
 Exposition
 Universelle
 PARIS 1900

Auguste VERLINDE, Constructeur Mécanicien, Rue Malus, 20-22-24, (PRÈS LA GARE DES MARCHANDISES) Anciennement 8, boulevard Papin, LILLE

APPAREILS DE LEVAGE

Palans à hélice ou Poulies françaises, Palans différentiels. Treuils ordinaires, Treuils appliqués, Treuils de carrossiers. Monte-charges: Ascenseurs à mains, Ascenseurs au moteur avec câble en chanvre et câble métallique, Monte-plats, Tire-sacs, Monte-charge roulant à double mouvement vertical et horizontal pour filatures ou toute autre industrie. Séries de poulies en une et deux pièces constamment disponibles en magasin. Paliers. Grues. Chariots roulants ordinaires et à direction. Amarres. Chaînes. Moustes. Cries. Vérins. Pincés lève-sacs. Portes à fermetures automatiques brevetées pour ascenseurs.

(5)

Plancher métallique en béton armé de MÉTAL DÉPLOYÉ



TÉLÉPHONE } 1^{re} Ligne : 437.
2^e Ligne : 1081.

Ateliers de Constructions Mécaniques
AVENUE DU QUESNOY, lieu dit LE PETIT SAINT-DRUON
VALENCIENNES

LÉPILLIEZ frères et **J. TORREZ**
INGÉNIEURS - CONSTRUCTEURS

MATÉRIEL de MINES et de FORGES
POMPES

Treuil à vapeur et à air comprimé

MACHINES A VAPEUR
de tous genres

A GRANDE VITESSE POUR ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE (70)

N. FLINOIS & L. COLMANT
(Ing. A. et M. Ch. S.)
Lille - Tournai

POIL DE
CHAMEAU

CAOUTCHOUC

CHANVRE

TRANSPORTEURS &
ÉLEVATEURS par COURROIES

COTON
BALATA
CUIR

TENDEURS

AGRAFES

et
ENDUITS

USINES A

LILLE	TOURNAI
25-27, Quai du Wault	39-41, Rue Saint-Brice
Adresse télégraphique: TRANSMISSION, LILLE	Adresse télégraphique: TRANSMISSION, TOURNAI
TÉLÉPHONE N° 1040	TÉLÉPHONE N° 70

(74)



GEO. CRADOCK & CO.

DE WAKEFIELD (ANGLETERRE)

Fabrique d'Aciers au Creuset • Tréfilerie • Câbles métalliques

2 MÉDAILLES D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Adresse
télégraphique :
PELOGER-PARIS



Téléphone :
915-16

Le dessin ci-dessus représente un câble de 25 m/m de diamètre, en acier au creuset Cradock, breveté perfectionné ayant fait 14 ans de service sur un plan incliné, sans nécessiter aucune réparation, et ayant transporté plus de 1,500,000 tonnes.

NOTRE MAISON EST LA PREMIÈRE AYANT APPLIQUÉ LE SYSTÈME LANG
Ce système, en donnant un câblage beaucoup plus allongé, diminue considérablement la torsion des fils et répartit l'usure uniformément sur la surface du câble.

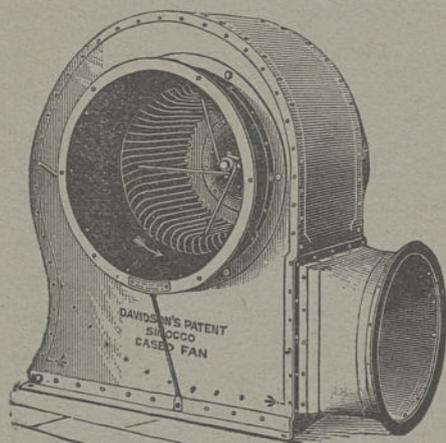
CABLES D'EXTRACTION POUR Puits de Mines - CABLES SPÉCIALEMENT FLEXIBLES POUR SONDAGES
CABLES SANS GIRATIONS POUR FONÇAGES - CABLES POUR TRAMWAYS FUNICULAIRES, POUR TRANSMISSIONS TÉLÉDYNAMIQUES
GRUES, ASCENSEURS - ATTACHES DE CABLES - ACCESSOIRES DIVERS

ADRESSER LA CORRESPONDANCE A

PELON & ROGER, Ingénieurs E. C. P.

AGENTS GÉNÉRAUX POUR LA FRANCE
ET LA BELGIQUE

76, Avenue de la République, PARIS (71)



VENTILATION

CHAUFFAGE, SÉCHAGE

TIRAGE INDUIT & FORCE

VENTILATION DES MINES par les VENTILATEURS

des Filatures, Tissages

ÉDIFICES PUBLICS
etc., etc.

“SIROCCO”

SÉCHAGE DE TOUTES MATIÈRES

Élévateurs-Transporteurs

Pneumatiques, de Grains
etc., etc.

WHITE CHILD & BENEY L^{td}

24, Rue des Ponts-de-Comines

PLANS & DEVIS GRATUITS
sur demande

LILLE

N.-B. — Le rendement de notre Ventilateur “SIROCCO” est de BEAUCOUP SUPÉRIEUR à celui des Ventilateurs les mieux réputés et les plus connus jusqu'à ce jour.

(72)

Comptoir National DE * PARIS * d'Escompte

AGENCE DE LILLE :

96, Rue Nationale

ESCOMPTE DE PAPIER COMMERCIAL & WARRANTS

Dépôts de fonds à vue et à échéances

ACHAT & VENTE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES

Paiement de tous Coupons

ORDRES DE BOURSE

sur tous marchés

EXÉCUTION EN BOURSE DE LILLE AUX MÊMES CONDITIONS
QUE LES AGENTS DE CHANGE

Avances sur Valeurs de Charbonnages
ET SUR TOUS TITRES

DÉLIVRANCE DE CHÈQUES & LETTRES DE CRÉDIT

Garde de Titres, Papiers, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

(Compartiments à partir de 5 fr. par mois)

(39)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

de

FORAGE & DE RECHERCHES MINIÈRES

(BREVETS RAKY)

Capital : 2.500.000 francs

SIÈGE SOCIAL : 14, RUE DE LA VICTOIRE, PARIS

Sondages rapides au Trépan

Sondages au Diamant

Puits Artésiens

NOMBREUX TRAVAUX EXÉCUTÉS EN FRANCE & EN RUSSIE

(75)

ANCIENNE MAISON HENRI PENNEL

PAUL D'HALLUIN

ENTREPRENEUR

50 et 52, Rue du Moulin, 50 et 52

à **ROUBAIX** (Nord)

CHEMINÉES EN BRIQUES

Fourneaux pour Générateurs

MASSIFS DE MACHINES

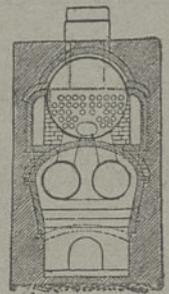
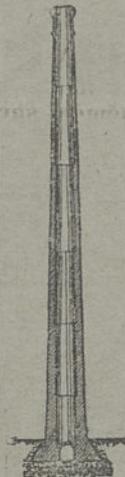
Mçonnerie et Construction en Ciment armé

SYSTÈME HENNEBIQUE

pour USINES, ATELIERS, MAGASINS, etc.

FOURS SPÉCIAUX A TOUTES INDUSTRIES

(81)



Compagnie Franco-Américaine

LESQUIN-LEZ-LILLE (NORD)

MACHINES CORLISS

Compresseurs d'air

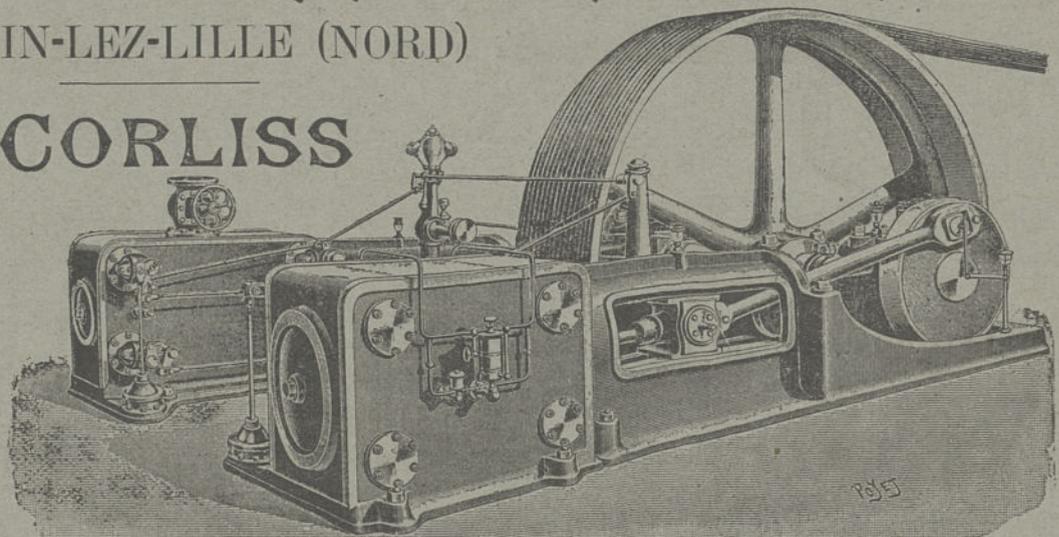
AVEC MOTEURS COMPOUND, COMPRESSION ÉTAGÉE,
RÉFRIGÉRATION EXTÉRIEURE, ASPIRATION ET
REFOULEMENT COMMANDÉS MÉCANIQUE-
MENT, VITESSES ACCÉLÉRÉES.

Pièces interchangeables

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Etudes et Devis gratuits

(76)



CHAUFFAGE & VENTILATION

PAR
LA VAPEUR
B. P.

V. HUGLO, Ingr-Const. - Bureaux et Usine: 90, rue Racine, LILLE

RADIATEURS & CHAUDIÈRES brevetés, ÉLÉMENTS DE CHAUFFAGE PERFECTIONNÉS, TUYAUTERIES
RACCORDS ÉCONOMIQUES, MATÉRIEL, ACCESSOIRES

La Maison a été choisie par le Comité de l'Exposition
Universelle 1900 pour la ventilation des Palais du Champ-
de-Mars. Débit des Appareils 540,000 m. à l'heure.

(42)

E. & A. SÉE, Ing^{rs}-Constructeurs, 15, RUE D'AMIENS, LILLE

TÉLÉGRAMMES : SÉE, 15 AMIENS, LILLE — TÉLÉPHONE N° 304

Constructions Métalliques. — Bâtiments Industriels

Etudes et Entreprise générale à forfait
TYPES LES PLUS PERFECTIONNÉS, SUIVANT LES EXIGENCES DE CHAQUE INDUSTRIE

CHARPENTES, POUTRES, LINTEAUX, PYLONES, etc.

CHAUFFAGES A VAPEUR : Tuyaux à ailettes syst. SÉE, Purgeurs, Accessoires, etc.

RÉFRIGÉRANTS PULVÉRISATEURS d'Eau de condensation, Syst. SÉE, brevetés S. G. D. G.
Appliqués à plus de 80.000 chevaux de force motrice et donnant une grande économie d'eau.

(34)

L. MAHIEU & FILS

CHIMISTES BREVETÉS S. G. D. G.

117, Boulevard Gambetta, ROUBAIX (Nord)

CORRECTION COMPLÈTE au PRÉALABLE ou à la MARCHE

des eaux d'alimentation
SANS AUCUN APPAREIL MÉCANIQUE
par l'emploi du

TARTRIVORE CONCENTRÉ

Produit liquide incolore à base de sucres végétaux
GARANTI NEUTRE

Avec un kilog. on épure 50,000 litres d'eau titrant 50° hydrotimétriques

ENDUIT RÉFRACTAIRE CALORIFUGE MAHIEU

ANTI-RAYONNANT

LE
MEILLEUR
DES
ISOLANTS



à base de
Farine Fossile, Amiante
et Liège agglomérés

Travail garanti
pour un minimum
de six années contre
tous défauts de pose
et de matières.

LE
MEILLEUR
DES
ISOLANTS

GRAISSES POUR COURROIES EN CUIR & POUR COURROIES TISSÉES
Enduit-Cables * Peinture-émail en toutes nuances (30)

Ed. GUÉRIN & C^{ie}

Rue Casimir-Giroud, à DOUAL (Nord)

FONDERIES DE FER & DE BRONZE

Moulage en sable et en terre

SUR MODÈLES ET AU TROUSSEAU

Pièces en série

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Applications à l'Electricité

APPAREILS DE BRASSERIES

Minoteries et Mines

INSTALLATIONS D'USINES - TRANSMISSIONS

Réparations

(36)

ANCIENNE MAISON LOUIS FONTAINE, FONDÉE EN 1832

CRÉPELLE-FONTAINE * Succ^r, à LA MADELEINE-lez-LILLE (France)

ATELIERS DE CONSTRUCTION ET DE GROSSE CHAUDRONNERIE D'ACIER DE FER ET DE CUIVRE
A LA MADELEINE-LEZ-LILLE ET A ROUBAIX

Principales Récompenses : Grands Prix à l'Exposition universelle de Bruxelles 1897. — Grands Prix à l'Exposition universelle d'Anvers 1894. — 2 Médailles d'or à l'Exposition universelle de Paris 1889. — Prix de Progrès à l'Exposition universelle de Bruxelles 1888. — Médaille d'Or à l'Exposition universelle de Barcelone 1888. — Grande Médaille d'or de la Fondation Kulmann en 1887, pour le plus grand progrès en distillerie. — Médaille d'Or grand module de la Société d'Agriculture de France 1886. — Médaille d'or à l'Exposition universelle d'Anvers 1885. — Diplômes d'honneur, Médailles d'or et un grand nombre d'autres récompenses de 1^{er} ordre.

CONSTRUCTION ET ENTREPRISE DE DISTILLERIES, SUCRERIES, RAFFINERIES, GLUCOSERIES, FÉCULIERES, AMIDONNERIES, MALTOSERIES, BRASSERIES, SALINES, SAVONNERIES, RAFFINERIES DE POTASSE, DE PÉTROLE, FABRIQUES D'ETHER, D'AMMONIAQUE, DE TAPIOCA ET DE TOUTES AUTRES INDUSTRIES.
SPÉCIALITÉ pour les Installations de Distilleries et de Brasseries perfectionnées, Machines et Appareils pour la fabrication des Alcools et des Bières de qualité supérieure.

RECTIFICATION CONTINUE DES ALCOOLS donnant de 92 à 95 % d'alcools APPAREILS PERFECTIONNÉS pour la fabrication de l'éther (Brevetés extra-fins en 1^{er} jet, moins de 1% de perte et 50% d'économie de charbon (Brevetés S.G.D.G.) S.G.D.G.).

GÉNÉRATEURS de tout genre, à Bouilleurs intérieurs et extérieurs, SEMI-TUBULAIRES, TUBULAIRES, à tubes démontables et à doubles tubes (Brevetés S.G.D.G.)
GÉNÉRATEURS multibouilleurs (Brevetés S.G.D.G.) APPAREILS à teindre et à blanchir dans le vide, ou sous pression
CHAUDIÈRES à tubes Galloway extérieurs et à tubes d'eau inéxplosibles (Brevetés S.G.D.G.) à volonté (Brevetés S.G.D.G.).

Privilège pour la circulation " DUBIAU " dans les chaudières augmentant beaucoup la vaporisation et le rendement.

(35)

LA REVUE NOIRE

ORGANE BI-MENSUEL DES INDUSTRIES DE LA HOUILLE ET DU FER

ABONNEMENTS D'UN AN : France, 20 francs; — Union postale, 25 francs.

RÉCLAMES : 2 FRANCS LA LIGNE DE TEXTE

POUR LES ANNONCES, S'ADRESSER AUX BUREAUX : 33, RUE MEUREIN, LILLE

Les Abonnements et les Annonces sont payables d'avance et continuent sauf avis contraire

Sommaire. **BULLETIN INDUSTRIEL :** Les houillères à l'Exposition de 1900 (*suite*); La faille du Midi dans la région de Valenciennes; Les funérailles de M. Agniel, agent général de la C^{ie} des mines de Vicoigne et de Noeux; Mines de Blanzky; Mines de Carvin; Grève des mineurs de la Mure; La taxe de sortie sur les charbons anglais — **BULLETIN COMMERCIAL :** France; Belgique; Allemagne; Angleterre. — **BULLETIN FINANCIER :** Revue trimestrielle des cours de la Bourse de Lille; Mines de Carvin (*suite et fin*); Mines de la Clarence (*suite*). — Tableau des valeurs minières et métallurgiques de France, revue des cours. — Tableau des valeurs minières et métallurgiques de Belgique, revue des cours. — Belgique: Société des Chevalières à Dour. — **INFORMATIONS DIVERSES.**

BULLETIN INDUSTRIEL

LES HOUILLÈRES A L'EXPOSITION DE 1900⁽¹⁾

(*Suite.*)

C^{ie} DES MINES DE DOUCHY (Nord)

La C^{ie} des mines de Douchy n'a qu'une exposition très restreinte, quoique intéressante cependant. Elle se compose principalement de deux grands modèles d'une exactitude rigoureuse représentant: l'un, le relief de la veine *Jumelles*, l'autre, divers plans ou coupes de la concession de Douchy avec coupes sur verres transversales, équidistantes de 100 mètres.

Ces modèles, avec les albums de plans qui leur sont joints, démontrent que l'exploitation du gisement de Douchy doit être l'une des plus difficiles de toutes celles du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais, à cause des plissements qui changent brusquement l'inclinaison de ses veines, des failles, crans et rejets tant inclinés qu'horizontaux qui affectent le gisement et enfin de l'abondance du grisou, conséquence naturelle de ces dérangements dans la région des houilles grasses bitumineuses.

La C^{ie} de Douchy expose, en outre, un spécimen de sa comptabilité, laquelle comprend cinq parties: *comptabilité commerciale, comptabilité industrielle, caisse des retraites, service commercial, bilan et inventaires*; puis, divers diagrammes relatifs à la production, aux salaires directs et indirects, à la part du capital et du travail, une courbe de stabilité du personnel et, enfin, du coke métallurgique avec quelques échantillons de charbons triés et lavés.

L'exposition de la C^{ie} de Douchy se prêtant peu à la description, nous nous bornerons à reproduire ci-dessous les passages principaux de la notice que cette Compagnie a publiée pour l'édification des membres du jury. On y verra que si ses installations n'offrent rien de particulièrement remarquable, la sollicitude de la Compagnie envers ses ouvriers a de tout temps

(1) Nos articles sur *Les Houillères à l'Exposition de 1900* seront réunis en un ou plusieurs volumes. On peut, dès maintenant, souscrire à cet ouvrage qui n'aura qu'une seule édition. Pour tous renseignements, écrire aux bureaux de la *Revue Noire*, 33, rue Meurein, Lille.

été poussée à l'extrême et nous nous permettrons pour cela de féliciter hautement son Conseil d'administration et son excellent et distingué directeur-gérant, M. Louis Dombre.

CONCESSION

La concession de Douchy a été octroyée par ordonnance royale du 12 février 1832. Son étendue est de 3.419 hectares 28 centiares.

GISEMENT

Le terrain houiller affleure, sous de morts terrains aquifères appartenant à l'étage géologique du terrain crétacé dont l'épaisseur, dans la partie explorée de la concession de Douchy, est d'environ 80 mètres.

Les veines exploitables actuellement reconnues sont au nombre de dix-sept, savoir, en allant du Sud au Nord:

Louise, Union, Anzinoise, Adélaïde, Jumelles, Sans Nom, Sophie, Grande-Passée, Aimée, Lilloise, Solférino, Magenta, Puebla, Mexico, Passée du Nord, Joseph, Constant.

Ces veines sont plissées et présentent jusqu'à la profondeur de 600 mètres, actuellement atteinte, trois allures renversées ou dressants et deux allures normales ou plateures.

La ligne d'ennoyage qui sépare ces branches successives a une direction sensiblement N. O. qui s'infléchit de 15° à 20° au Nord à mesure qu'on s'avance vers l'Ouest.

Ces veines sont coupées par de nombreux accidents ou crans, dont deux principaux: le crain dit de Saint-Mathieu (N. 70° O) plongeant de 80° vers le S. O., et le crain dit de l'Éclaireur, dirigé S. E.-N. E., incliné à 45° N. E.

NATURE DES CHARBONS

Les charbons que donne ce gisement sont gras, bitumineux ou secs. Ils contiennent 22 à 26 % de matières volatiles et sont éminemment propres à l'usage de la forge maréchale, de la fabrication du coke, du chauffage domestique, de la sucrerie, de la distillerie, de la brasserie, des verreries et fabriques de glaces.

PUITS

1° NOMBRE DE PUIITS. — Il y a actuellement 8 puits ou fosses ouverts sur la concession. 4 sont consacrés à l'extraction: *Saint-Mathieu, l'Éclaireur, la Naville, Douchy*. 3 sont affectés exclu-

sivement au service de l'aéragé : *Beauvois, Gantois, Sainte-Barbe*. 1 est utilisé pour des travaux de recherches au Midi de la concession : *Désirée*.

2° PROFONDEUR. — Leur profondeur varie de 420 mètres à 630 mètres.

3° DIAMÈTRE. — La fosse de Douchy a un diamètre de 3^m65, les autres un diamètre de 3 mètres.

4° CUVELAGE. — Sur la traversée des morts terrains, la fosse de Douchy, qui a été creusée par le procédé à niveau plein Kind et Chaudron, est cuvelée en fonte (anneaux circulaires), les autres sont cuvelées en bois (en décagone).

Les fosses Saint-Mathieu, Gantois, Sainte-Barbe et la Naville ont reçu dans ces derniers temps un revêtement en fonte (par panneaux) à l'intérieur de leur cuvelage en bois.

5° GUIDAGE. — Au-dessous du cuvelage, toutes les fosses sont maçonnées en briques sur toute leur hauteur. Les fosses servant à l'extraction sont munies d'un guidonnage en bois de sapin fixé sur bois d'entrefend en chêne.

EXPLOITATION. — OUTILLAGE DU FOND

1° ABATAGE. — La méthode d'exploitation la plus généralement en usage aux mines de Douchy est la méthode des tailles chassantes par gradins droits ou renversés. — Ce qui a conduit à l'adoption de cette méthode, c'est moins la considération du clivage le plus facile que la commodité qu'elle présente, étant donné les changements brusques d'inclinaison du gisement exploité.

2° AÉRAGE. — Jusqu'à ces derniers temps, l'aéragé des exploitations était assuré par trois foyers de 4 mètres carrés de surface de grille, brûlant chacun de 3 à 5 tonnes de charbon par 24 heures, suivant la saison.

Ces foyers étaient installés à la profondeur de 500 mètres aux fosses Sainte-Barbe, Gantois et Beauvois. Seule, la fosse de Douchy était aérée mécaniquement par un ventilateur aspirant sur un goyau.

Ce mode de ventilation par foyers était, dans l'espèce, parfaitement justifié avec les puits profonds et étroits des mines de Douchy. L'aéragé était d'ailleurs rendu facile par la grande division des courants d'air, qui permettait d'extraire de la mine le volume d'air nécessaire sous une faible dépression.

On se trouvait donc, à Douchy, dans des conditions analogues à celles des houillères du Nord de l'Angleterre, où les foyers sont d'un usage courant.

Néanmoins, pour obéir aux prescriptions de l'article 2 du règlement préfectoral du 31 mars 1898, indiquant que « toute mine à grisou doit être aérée par un moyen mécanique de ventilation », la Compagnie de Douchy a dû, dans ces dernières années, substituer des ventilateurs aux foyers.

Elle possède actuellement six ventilateurs, installés sur trois puits de retour d'air.

(a) *Siège de ventilation de Beauvois*. — Pour l'aéragé des travaux des fosses l'Éclaireur et Saint-Mathieu (région Nord), deux ventilateurs système diamétral Mortier, de 2^m10 de diamètre à la turbine, avec multiplicateur et diffuseur.

Ces deux appareils, qui sont destinés à se relayer en temps ordinaire, sont disposés de manière à pouvoir, le cas échéant, marcher en tension, afin d'obtenir une dépression à peu près double.

Voici d'après les derniers essais, les résultats donnés par cette installation :

1° POUR LA MARCHÉ SÉPARÉE

Volume d'air extrait	37 ^m 3 977 par seconde,
Dépression lue	53 millimètres d'eau,
Orifice équivalent	1 ^m 2 98,
Rendement manométrique	0 66,
Rendement mécanique de l'installation	45 0/0;

2° POUR LA MARCHÉ EN TENSION

Volume d'air extrait	52 ^m 3 120 par seconde,
Dépression lue	100. 5 millimètres d'eau.

(b) *Siège de ventilation de Gantois*. — Pour l'aéragé des travaux des fosses Saint-Mathieu (région Sud) et La Naville et Douchy (région Ouest), deux ventilateurs Guibal, destinés à se relayer l'un l'autre. Le premier, qui est actuellement en construction sera mis, en marche dans le courant du mois de mai 1900, le second sera entrepris aussitôt après.

Les moteurs de ces appareils seront à marche lente (45 à 50 tours) afin d'assurer efficacement la permanence du service.

Les turbines, de 6 mètres de diamètre à 8 ailes radiales, commandées par courroies tourneront relativement plus vite (80 à 100 tours).

L'appareil est prévu pour une extraction d'air de 40 à 45 mètres cubes, sous une dépression de 70 à 80 millimètres d'eau.

(c) *Siège de ventilation de Douchy*. — Pour l'aéragé de la région Est de la fosse de Douchy, il a été installé, depuis plusieurs années un ventilateur Guibal de 7^m de diamètre et un ventilateur Rateau à turbine de 2^m qui se relayent alternativement. Ces appareils aspirent sur un goyau de la fosse et tirent environ 20 mètres cubes d'air.

(d) *Siège de ventilation en projet*. — Lors de la mise en exploitation de la fosse centrale dont il sera parlé ci-après, et qui devra dans l'avenir remplacer pour l'extraction les fosses Saint-Mathieu, l'Éclaireur et La Naville, la Cie de Douchy projette d'établir, sur l'une de ces trois dernières, un nouveau siège de ventilation.

Dans l'état actuel de la ventilation aux mines de Douchy, les travaux souterrains reçoivent une quantité d'air d'environ 100 mètres cubes par seconde, soit 80 litres par tonne extraite et 97 litres d'air par ouvrier du poste du matin, qui est le plus chargé.

Le circuit total de résistance au courant d'air est d'environ 50 kilomètres, divisé en 30 ou 35 courants partiels.

Ce sont là des résultats satisfaisants et qui sont rarement réalisés dans des conditions semblables à celles où l'exploitation de Douchy se trouve placée.

3° SOUTÈNEMENT. — Le soutènement des galeries aux mines de Douchy est généralement obtenu par le boisage. Les bois employés sont surtout le sapin, le pin et les essences de forêt, à l'exclusion du tilleul, du hêtre et du peuplier.

Dans quelques cas particuliers, on emploie des cadres en acier à double T pesant 10 kilos par mètre courant.

Enfin, en certains endroits, on maçonne à la brique en cintre ou avec du grès houiller en pied-droit et bouts de rails en couronne.

4° ROULAGE. — La voie de mine est à écartement de 0^m60. Le

rail est du type Vignole de 5 kil. 5 et 10 kil. le mètre courant, monté sur traverses en acier du système Legrand.

Les fosses Saint-Mathieu, Douchy et La Naville sont desservies par des chariots de mines ou berlines, en tôle d'acier, contenant 502 litres; la fosse l'Éclaireur, par des berlines en bois, avec cornières en fer et trains en acier d'une contenance de 460 litres.

5° ÉLÉVATION. — Aux quatre fosses d'extraction, des chevalets de fer ont été substitués, dans ces derniers temps, aux chevalets en bois. Leur hauteur et leur résistance permettront d'augmenter, si le besoin s'en faisait sentir, le nombre des étages des cages actuellement en service; aux fosses Saint-Mathieu, l'Éclaireur et La Naville, ces cages ont trois étages et portent une berline par étage; à la fosse Douchy, les cages ont deux étages et portent quatre berlines.

Les machines d'extraction sont horizontales, à deux cylindres et ont respectivement :

à Saint-Mathieu, course	1 ^m 80,	diamètre	0 ^m 725
à l'Éclaireur,	» 1 ^m 80	»	0 ^m 700
à La Naville,	» 1 ^m 80	»	0 ^m 700
à Douchy,	» 1 ^m 50	»	0 ^m 750

Avec leur outillage, les quatre fosses peuvent extraire chacune de 100.000 à 130.000 tonnes de charbon par an, à la profondeur actuelle, tout en assurant les services auxiliaires d'épuisement d'eau, de circulation du personnel, de descente de matériaux, d'enlèvement de déblais, etc.

6° ÉPUISEMENT. — L'épuisement se fait à l'aide de bennes en tôle sur roulettes placées dans les cages et munies de clapets automatiques pour le remplissage et la vidange.

La venue d'eau est depuis plusieurs années à peu près constante.

Il a été extrait en 1899, 137.122 mètres cubes d'eau, soit environ 1/3 en poids du charbon extrait.

7° TIRAGE DES MINES. — PERFORATRICES. — EXPLOSIFS. — Les Mines de Douchy sont grisouteuses et poussiéreuses sèches. Le coupage des murs s'y fait généralement au moyen de perforatrices à bras et coins multiples (Systèmes Elliot, Cantin et Sartiaux).

Dans les chantiers où le tirage à la poudre est autorisé, on se sert des poudres de sûreté à base d'azotate d'ammoniaque détonant à basse température.

8° ÉCLAIRAGE. — La lampe Mueseler est employée à Saint-Mathieu et à l'Éclaireur, fosses classées comme grisouteuses. A la Naville et à Douchy, on se sert de la lampe Boty. Toutes ces lampes portent la fermeture hydraulique du système Catrice et Cuvelier, qui a été innovée aux Mines de Douchy.

9° DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ. — Les cages sont munies de parachutes à griffes indépendantes du système Taza-Vilain. Ces appareils sont décalés pendant l'extraction pour éviter des prises de griffes intempestives et ne sont mises en état de fonctionner qu'au moment de la circulation du personnel.

Des évite-molettes sont installés à tous les puits d'extraction. (A Saint-Mathieu et l'Éclaireur, crochets de sûreté, système Humble; à la Naville, évite-molettes Reumaux; à Douchy, évite-molettes à tringle agissant sur le frein.)

Sur les plans inclinés automoteurs ou à chariot porteur, le frein normalement serré est d'un usage général.

Ces plans sont munis à chaque palier d'une barrière inventée

par M. Mélisse, conducteur des travaux aux mines de Douchy.

Les accrochages de puits sont munis d'une barrière automatique inventée par M. Béraud, géomètre principal aux mines de Douchy.

10° AIR COMPRIMÉ. — Toutes les fosses de la Compagnie ont à leur disposition de l'air comprimé pour le creusement des voies, l'extraction en vallée, l'aéragé des travaux en cul-de-sac, etc., etc.

Les travaux des fosses Saint-Mathieu, l'Éclaireur et Désirée sont desservis par un compresseur installé à cette dernière fosse. Cet appareil, qui se compose de deux machines jumelles de grandes dimensions, et à marche lente (30 à 35 tours) peut fournir de 5 à 6 mètres cubes à la pression de 5 kilos.

Un second compresseur, installé à la fosse de Douchy pour le service des fosses la Naville et Douchy, fournit avec une marche rapide la même quantité d'air. — (Système de Blanzv. — Compression étagée à soupapes multiples.)

RECHERCHE AU MIDI DE LA CONCESSION

Depuis l'origine, les travaux d'exploitation de la Compagnie avaient été concentrés dans le triangle situé au nord du polygone de concession et en retrait sur la concession limitrophe de Denain.

Dans ces dernières années, après le creusement de la fosse n° 8, dite de Douchy, ces travaux se sont étendus un peu à l'Est, mais en bordant toujours la limite nord.

En 1840, une recherche au Sud avait été tentée à l'étage de 100 mètres, mais elle avait dû être abandonnée au bout de 800 mètres environ à cause de l'insuffisance des moyens que l'art des mines mettait à cette époque à la disposition des exploitants. Toutefois, la bowette ainsi creusée était restée en plein terrain houiller.

En 1894, l'Administration actuelle a décidé la reprise de cette recherche par une bowette lancée de la fosse Désirée au niveau de 510 mètres.

Cette bowette, commencée dans le courant de l'année 1894 et poussée à l'air comprimé, a atteint, le 12 mai 1896, le calcaire carbonifère à une distance de 1.500^m60 du puits. En cet endroit, le calcaire est séparé du terrain houiller par une faille peu inclinée au delà de laquelle les bancs de calcaire ont une inclinaison vers le Sud de 44° environ.

La bowette a rencontré 18 veinules de charbon, dont l'une, bien qu'atteignant 0^m40 d'épaisseur, n'était réellement pas exploitable.

Un sondage partant du sol de la bowette, à 1.100 mètres environ du puits, a été poussé jusqu'à la profondeur de 126 mètres. Il a servi à vérifier l'exactitude de l'hypothèse faite par les ingénieurs de la Compagnie sur l'allure des terrains sous-jacents.

Cette recherche intéressante a été suspendue, mais elle sera reprise ultérieurement à la profondeur de 800 mètres, soit par la fosse Désirée, soit par la fosse Paul Schneider, dont il est parlé plus loin.

TERRAINS. — IMMEUBLES. — CHEMINS DE FER. — RIVAGES

1° TERRAINS. — La C^{ie} de Douchy possède actuellement, sur les territoires des communes de Lourches, Douchy, Escaudain, Neuville-sur-Escaut, Valenciennes et Cambrai, 133 hectares 36 ares 55 centiares de terrains occupés par ses carreaux de

fosses, pavés et chemins de fer, ses rivages et dépôts de charbons, ses cités ouvrières avec leurs jardins et leurs champs.

2° CHEMINS DE FER. — Toutes les fosses sont reliées par des chemins de fer à voie normale avec les usines de carbonisation, les ateliers de réparations du matériel, la gare de Louches pour les expéditions par rails et le canal de l'Escaut pour les expéditions par eau.

La longueur totale de ces embranchements de chemin de fer est de 12 kilomètres 276 mètres (garages compris).

3° LOCOMOTIVES ET WAGONS. — Ils sont desservis par 4 locomotives de 22 à 25 tonnes en ordre de marche et 221 wagons de 10 tonnes de différents types servant aux transports intérieurs.

4° BATEAUX. — Pour le service de ses rivages : Louches, Valenciennes, Cambrai, et de la clientèle des environs, la Compagnie possède également 5 bateaux ayant un tonnage respectif de 265 t., 260 t., 240 t., 155 t., 60 t.

5° HABITATIONS. — La Cie de Douchy possède, dans les différentes communes de sa concession, 17 maisons occupées par ses agents et employés et 915 maisons d'ouvriers, groupées en 49 corons.

ATELIERS DU JOUR

Les ateliers du jour pour l'entretien du matériel et les services généraux de l'exploitation ont la consistance suivante :

1° FONDERIE. — 2 cubilots de seconde fusion, 2 fourneaux de fonte de cuivre au creuset, 1 grue de 10 tonnes :

2° FORGE, AJUSTAGE. — 10 feux de forges soufflés au ventilateur, 1 marteau-pilon, 10 machines-outils diverses, un pont-roulant ;

3° CHARPENTERIE, MENUISERIE, SCIERIE MÉCANIQUE. — 16 établis, 2 grands châssis de scierie, 2 scies circulaires, 1 scie à ruban ;

4° GAZOMÈTRE. — Pour l'éclairage des fosses, ateliers et cités ouvrières, une usine à gaz comprenant 4 fours à distiller de 3 cornues chaque, 1 jeu d'orgue, 1 laveur, 2 épurateurs et une cloche de 900 mètres cubes ;

5° ECLAIRAGE ÉLECTRIQUE. — Une station centrale d'électricité est en ce moment en construction, près des fours à coke, dont les flammes perdues fourniront la vapeur nécessaire aux machines. Cette station, qui est destinée à actionner plus tard certains moteurs pour l'exploitation, va tout d'abord servir à l'éclairage des carreaux de fosses, rivages, gares, dépôts de bois, usines de lavage, etc. etc. (10 lampes à arcs différentielles, 44 lampes à incandescence, alimentées par une génératrice de 15 kilowatts, sous 500 volts courants continus) ;

6° EQUIPAGES. — 48 chevaux (dont 26 employés au fond), 2 voitures de service, 6 tombereaux, 4 chariots, 1 trique-balle.

FABRICATION DU COKE

La fabrication du coke aux mines de Douchy ne date que de 1880.

Elle n'a été, au début, que de 30.000 tonnes environ par an, car, à cette époque la Compagnie ne pouvait offrir ses produits qu'aux hauts-fourneaux et aux industries de la région. Mais, lorsque des réductions de tarifs consenties par les chemins de fer du Nord et de l'Est (tarifs communs P. V. Nord-Est, n° 107), lui ont permis d'aborder la clientèle des groupes métallurgiques de Longwy et de Nancy, sa fabrication s'est développée rapidement. Elle est actuellement de 150.000 tonnes par an et, à partir du mois d'août prochain, époque à laquelle les nouveaux fours

en construction seront mis en feu, elle sera sur le pied de 180 à 190.000 tonnes.

Les 182 fours en activité ou en construction sont tous du même type (système Coppée, cuisson en 48 heures, longueur 9 mètres, largeur moyenne 0^m65, hauteur sous clé 1^m90).

Ce type a été choisi, à l'origine, en vue de réaliser la fabrication d'un « coke » présentant une grande résistance à l'écrasement, qualité essentielle pour l'usage des hauts-fourneaux de grande hauteur de la région du Nord et de l'Est.

Les menus sont enfournés bruts de 0^m/m à 2^m/m et lavés à partir de 2^m/m. Le lavage est d'ailleurs facile, vu l'absence presque complète des barrés.

Les produits livrés au lavoir, classés par ordre de grosseur, sont, par cela même, classés par ordre de densité ; il en résulte que de simples lavoirs à piston suffisent pour pousser le lavage au-dessus de 2^m/m, sans déchet notable en charbon.

En outre des *gros coques* destinés à l'usage du haut-fourneau, des sucreries, fonderies, etc., les fours livrent des *petits coques* de la grosseur d'une noix à celle d'une pomme, des *grésillons* de la grosseur d'un pois-chiche à celle d'une noix et des *fines cendres*.

CLASSIFICATION COMMERCIALE DES PRODUITS DE DOUCHY — DÉBOUCHÉS.

Les usines de classement et de lavage reçoivent des fines grenues de 0 à 60^m/m provenant directement des fosses et produisent, en outre des charbons de 0 à 8^m/m livrés à la cokéfaction, des charbons pour le commerce, savoir :

Des *Grains lavés* de 8^m/m à 24^m/m (Forge Maréchale) ;

Des *Noisettes lavées* de 24^m/m à 40^m/m (Industries diverses) ;

Des *Gailletins* de 40^m/m à 60^m/m non lavés et épierrés simplement à la main.

Les fosses expédient directement à la clientèle des *Criblés* refus de la grille de 60^m/m et 30^m/m (barreaux longs), et des *Tout-venants* renfermant environ de 30 à 35 % de morceaux, refus de la grille de 25^m/m (trous ronds), et aux usines de carbonisation des *Fines* à 60^m/m et 30^m/m.

Les différentes sortes de charbons et de coques sont livrées habituellement dans 21 départements, savoir :

Aisne, Ardennes, Aube, Eure, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Loiret, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Somme, Yonne.

Cette clientèle, qui est très divisée, est visitée par 19 agents représentants ou commissionnaires.

GRATIFICATIONS AU PERSONNEL

Le nombre total des employés et ouvriers de la Cie des Mines de Douchy, au 28 février 1900, était de 1.894

Outre les traitements aux employés et salaires aux ouvriers, la Cie des Mines de Douchy, comme beaucoup d'ailleurs de Sociétés industrielles ou commerciales, accorde en fin d'année des gratifications à une partie de son personnel.

Le taux de ces gratifications, depuis le Conseil d'administration du 23 décembre 1891, a été fixé, d'après le grade de l'intéressé ; il a été en augmentation à mesure que les bénéfices de la Cie sont devenus plus importants et le mode employé pour la distribution de ces libéralités, depuis près de dix ans qu'il a été adopté, a donné jusqu'à présent toute satisfaction.

SALAIRES

La Compagnie de Douchy paie actuellement, chaque année, environ 2.400.000 francs de salaires.

On trouve à ses Expositions, dans les classes 63 et 109, des diagrammes comparatifs des salaires payés et des dividendes distribués par elle depuis 1870. L'examen de ces diagrammes montre que dans ces dernières années, la proportion de la part du travail à la part du capital est en accroissement constant.

INSTITUTIONS PHILANTHROPIQUES DE SECOURS & DE PRÉVOYANCE

En outre des salaires en argent qu'ils reçoivent de la Compagnie, les ouvriers et employés jouissent de certains avantages qui constituent pour eux un véritable supplément de salaire.

1° LOGEMENT A BON MARCHÉ. — *Maison.* — La Compagnie loge dans ses corons environ 85 % de son personnel.

Chaque famille occupe une, deux, trois ou quatre pièces avec, dans certains cas, une dépendance servant de cuisine.

Le loyer est de un franc par pièce et par mois. Le loyer d'une famille d'ouvriers aux mines de Douchy est donc de 12 fr. à 48 fr. par an.

Jardin. — A chaque logement est attaché un jardin de un à deux ares.

Terrains de cultures. — La Compagnie loue à prix très réduits, à ses ouvriers, des terrains pour la culture du blé ou des pommes de terre.

Cessions de terrains à bâtir. — La Compagnie cède également, sous certaines conditions, mais toujours à très bas prix, des terrains à ceux de ses ouvriers qui désirent employer leurs économies à se bâtir une maison. Au besoin, elle leur fait l'avance d'une partie de la somme nécessaire, remboursable au moyen d'une retenue de 5 à 10 fr. par quinzaine, opérée sur les salaires de l'ouvrier, le remboursement intégral étant garanti par une inscription hypothécaire.

2° CHAUFFAGE GRATUIT. — Tous les ouvriers et employés de la Compagnie reçoivent leur chauffage gratuit. L'allocation varie de 7 à 12 quintaux par mois, suivant le grade du bénéficiaire, l'étendue de son logement et l'importance de sa famille.

3° SECOURS EN CAS DE MALADIE. — Les soins médicaux et les médicaments sont donnés gratuitement aux ouvriers, employés et à leur famille (femmes, enfants et ascendants vivant sous leur toit et à leur charge). Des secours pécuniaires sont donnés aux ouvriers et employés malades ou blessés, ainsi qu'aux familles des ouvriers appelés sous les drapeaux pour des périodes d'instruction militaire.

4° JOURNÉES D'ANCIENNETÉ. — Les ouvriers du fond et assimilés reçoivent de la Compagnie, au bout de 24 ans de services consécutifs, sous le nom de journée d'ancienneté, une gratification de 3 fr. 50 par quinzaine. La Compagnie a supporté de ce chef, en 1899, une charge de 29.208 fr. 70.

5° PENSIONS DE RETRAITES. — Les ouvriers et employés âgés de 55 ans ou qui, avant d'avoir atteint cet âge, ne peuvent, par suite d'invalidité, continuer leur service, reçoivent des pensions : 1° de la Compagnie de Douchy (sans retenue sur les salaires) ; 2° de la Société de Prévoyance ; 3° de la Caisse Nationale des Retraites de l'Etat (où ils ont versé 2 0/0 de leurs salaires et où la Compagnie a versé sur leur tête une somme égale.)

SECOURS ET RETRAITES

1° ANCIENNE CAISSE DE SECOURS. — *But.* — Cette caisse avait été fondée au début de l'exploitation dans le but de donner des secours pécuniaires en cas de maladie ou de blessures temporaires, les secours médicaux et pharmaceutiques étant exclusivement à la charge de la Compagnie.

Administration. — Le Directeur de la Compagnie l'administrait seul en faisant opérer sur les salaires les retenues consenties par le personnel lors de la fondation et en faisant distribuer aux malades et blessés des secours pécuniaires suivant un tarif établi également depuis l'origine.

Membres participants. — L'entrée de cette caisse était obligatoire pour tous les ouvriers du fond, et facultative pour les ouvriers du jour ayant travaillé au fond, ainsi que pour les assimilés (machinistes, chauffeurs, moulineurs, compteurs, etc.)

Versements. — Les participants versaient 0 fr. 30 par quinzaine s'ils travaillaient à la journée et 0 fr. 60 s'ils travaillaient à l'entreprise.

Secours de la Compagnie. — La Compagnie prenait à sa charge, à titre gracieux, en outre des soins médicaux et médicaments, des secours pécuniaires égaux à ceux que distribuait la Caisse de secours des ouvriers.

Liquidation de la Caisse. — La Caisse est entrée en liquidation le 1^{er} janvier 1895, époque à laquelle la nouvelle caisse, instituée conformément à la loi du 29 juin 1894, lui a été substituée. Sa liquidation a été terminée, par extinction de l'actif, le 15 mai 1895.

2° NOUVELLE CAISSE DE SECOURS. — Cette Caisse a commencé à fonctionner le 1^{er} janvier 1895, en exécution de la loi du 29 juin 1894, et conformément à ses prescriptions.

Son entrée est obligatoire pour toutes les personnes attachées à l'exploitation.

Secours. — Les secours pécuniaires, médicaux et pharmaceutiques en cas de maladie sont mis à sa charge et fixés par les statuts. Les secours en cas de blessures reçues dans les travaux restent exclusivement à la charge de la Compagnie.

Cotisation des membres. — La cotisation des membres est fixée chaque année par le Conseil d'administration de la caisse dans les limites voulues par la loi.

Cotisations de la Compagnie. — La Compagnie verse chaque quinzaine, à la Caisse de secours, et conformément à la loi, une somme égale à la moitié des versements faits par les membres de la Caisse de secours.

3° SOCIÉTÉ DE PRÉVOYANCE (approuvée par arrêté préfectoral du 28 août 1883). — Cette Société a été fondée sous le patronage de la C^{ie} de Douchy en 1883, suivant le mode recommandé par le Ministère de l'intérieur pour les Sociétés de secours mutuels. — Elle a été approuvée par arrêté préfectoral du 28 août 1883.

Adhérents. — Son entrée est facultative pour les ouvriers et employés du fond et du jour de la C^{ie} de Douchy.

A l'origine, elle distribuait des secours pécuniaires en cas de blessures ou de maladies, secours qui venaient s'ajouter à ceux que donnaient la C^{ie} et la Caisse de secours.

Modifications des statuts. — En 1895, lors de la création de la nouvelle Caisse de secours, elle a modifié ses statuts et est devenue une simple Caisse de retraites. — Les pensions qu'elle

donne, soit sur ses fonds placés à la Caisse des Dépôts et Consignations, soit sur ses fonds libres, viennent s'ajouter à celles que ses adhérents reçoivent de la C^{ie} et de la Caisse des retraites de l'État.

Les sociétaires qui ont actuellement de 30 à 35 ans, pour lesquels la loi du 29 juin 1894 ne saurait avoir son plein effet, reçoivent ainsi un complément de retraite.

4^o CAISSES DE RETRAITES. — 1^o *Pensions de la C^{ie} de Douchy*. — La C^{ie} de Douchy donne, sous la dénomination de secours temporaires mensuels de véritables pensions de retraites à ses vieux ouvriers et employés, sans que ceux-ci aient eu à subir à cet effet de retenues sur leurs salaires ou traitements.

Le nombre des pensionnés était, au 31 décembre 1899, de 275, dont : 77 ouvriers, 149 veuves, 49 orphelins.

Depuis la mise en vigueur de la loi du 29 juin 1894, la C^{ie} continue, sur les mêmes bases, le règlement des pensions en voie d'acquisition, en déduisant du chiffre fixé par son tarif habituel la somme correspondante aux versements qu'elle a faits sur la tête du bénéficiaire.

2^o *Caisse des retraites de l'État*. — Depuis le 1^{er} juillet 1895, la C^{ie}, conformément à la loi du 29 juin 1894, verse à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse 2 % des salaires et traitements de ses ouvriers et employés, qui acceptent de subir, de leur côté, une retenue égale.

Très peu d'entr'eux ont renoncé aux bénéfices de la dite loi.

Les versements de la C^{ie} sont faits uniquement sur la tête du mari, tandis que ceux de l'ouvrier ou de l'employé doivent être légalement faits sur la tête des deux conjoints.

D'ailleurs, la nouvelle Caisse de secours a pris à sa charge, à la place de la C^{ie}, les secours temporaires et mensuels aux femmes et aux enfants mineurs des ouvriers et employés, à intervenir après le 1^{er} janvier 1895.

Le nombre des participants en 1896 a été de 1.813.

Le montant des versements a été pour cette même année de 82.404 fr., dont 40.686 fr. par la C^{ie} et 41.718 fr. par les participants.

Les versements du participant peuvent être faits à son gré, à capital *réserve* ou à capital *aliéné*.

La part de la Compagnie de Douchy *est toujours versée à capital aliéné*.

SOCIÉTÉS OUVRIÈRES

Les populations du Nord ont eu, de tout temps, une tendance à se constituer en « groupes indépendants ».

Au XIII^e siècle, du temps du bourgeois Jacques d'Arteveld, dit « le Sage Homme », de Gand, il en était déjà ainsi.

Ces groupements créent entre les ouvriers et leurs chefs un lien qui leur apprend à se connaître et à s'estimer mutuellement.

Aussi, les diverses Administrations qui se sont succédé aux Mines de Douchy ont-elles eu toujours à cœur de s'intéresser aux groupements faits dans l'étendue de la concession, et c'est dans cet esprit que la Compagnie patronne et subventionne diverses Sociétés ouvrières, dont les principales sont :

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE DES MINES DE DOUCHY. — Fondée en 1842, 86 exécutants, 28 élèves, 45 membres honoraires.

SOCIÉTÉ CHORALE. — Fondée en 1885, 56 exécutants, 26 membres honoraires.

SOCIÉTÉS D'ARCHERS (fédérées en 1897). — Saint-Mathieu (1837), Saint-Martin (1839), Saint-Sébastien (1843), Saint-Antoine (1858), Les Mineurs (1883), Saint-Arnould (1887).

SOCIÉTÉ D'ARBALÉTRIERS. — Neuf Sociétés, ayant leur siège à Lourches, Douchy et Rœulx.

SOCIÉTÉS DE CARABINIERS. — Sainte-Barbe (1885), La Vaillante (1885).

COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS. — Fondée en 1842, réorganisée en 1882.

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE. — Fondée en 1887.

SOCIÉTÉ COLOMBOPHILE. — Fondée en 1888.

SOCIÉTÉ DES AMATEURS DU JEU DE BALLE. — Fondée en 1888.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS COMBATTANTS DE 1870-71. — Fondée en 1894.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES COMMUNALES DE LOURCHES. — Fondée en 1895.

GRANDS TRAVAUX NEUFS

FOSSE CENTRALE. — Les exploitants de Douchy ont été, comme leurs confrères du bassin, amenés à rechercher un abaissement du prix de revient par la concentration des sièges d'extraction.

Continuant l'œuvre de leurs prédécesseurs, qu'ils ont perfectionnée au fur et à mesure que les progrès réalisés dans l'art des mines leur en donnaient les moyens, ils sont arrivés à extraire annuellement 400.000 tonnes avec quatre puits, alors qu'en 1878, époque de l'avant-dernière Exposition, ils n'en extrayaient que 150.000 avec sept.

Pour cela, ils ont dû procéder à des réfections complètes des guidages et des chevalements, agrandir le diamètre des cylindres des machines d'extraction, augmenter le nombre de leurs générateurs.

Mais, étant donné l'approfondissement des exploitations, ces moyens ne tarderaient pas à devenir précaires à cause du faible diamètre des tubes des puits.

C'est pourquoi la Compagnie a décidé, dans ces derniers temps, d'agrandir l'une de ses fosses inactives et de la munir d'un outillage puissant.

Le choix de ses ingénieurs s'est porté sur la fosse *Sainte-Barbe*, dont le diamètre, qui est actuellement de 2^m75, sera porté à 5 mètres, de manière à permettre l'extraction par cages contenant quatre berlines par étage.

Ces travaux sont commencés et l'on procède actuellement, par la congélation, à l'élargissement du puits dans la partie cuvelée.

Cette fosse, qui prendra le nom de *Fosse Paul Schneider*, est destinée à remplacer, dans 5 ou 6 ans, les fosses *Saint-Mathieu*, *l'Eclaircur* et *La Naville* (région Ouest).

La fosse de *Douchy* sera maintenue en extraction, mais son champ d'exploitation du côté de l'Ouest sera prolongé jusqu'à la méridienne de la fosse *La Naville*.

Il n'y aura donc plus, dans 5 ou 6 ans, que deux fosses (la fosse *Paul Schneider* et la fosse de *Douchy*), pour maintenir à 400.000 tonnes environ la production du gisement actuellement reconnu.

C^{ie} DES MINES DE BÉTHUNE (annexe)

LAMPE DE SÛRETÉ

La C^{ie} des mines de Béthune emploie une lampe de sûreté du système Marsaut, dont la fermeture a été créée par M.

Pirckher, ingénieur en chef des travaux du jour de la Compagnie (fig. 25 à 30).

Cette fermeture est constituée ainsi :

Le dessous A de la partie de l'armature supérieure se visant sur le réservoir d'huile comporte un certain nombre d'encoches, 12 par exemple, ayant la forme indiquée dans la coupe ci-contre.

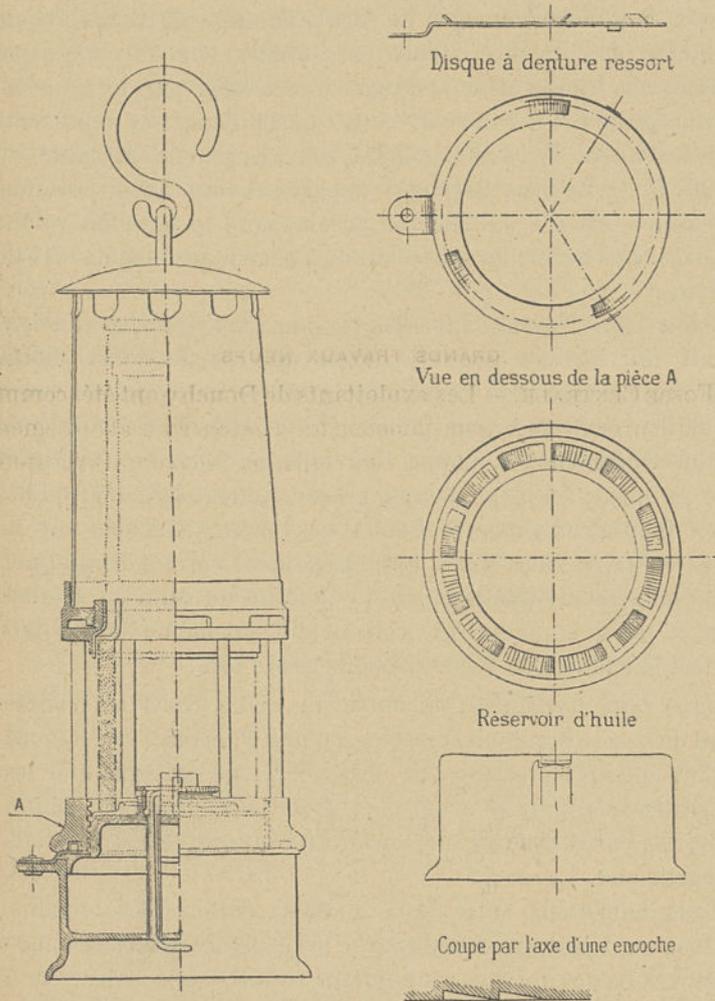


Fig. 25 à 30.

Sur le réservoir s'applique une rondelle en acier portant trois languettes formant ressort, lesquelles viennent s'engager dans trois encoches de la pièce A, lorsqu'on visse celle-ci sur le réservoir. La rondelle est auparavant invariablement fixée sur celui-ci à l'aide d'un rivet de plomb de 3 m/m traversant une oreille ménagée sur le réservoir et une autre faisant partie de la rondelle. Une fois le tout mis en place, on ne peut plus enlever l'armature supérieure de la lampe sans casser les languettes ou couper le rivet de plomb, c'est-à-dire sans laisser des traces bien apparentes de l'ouverture.

La fermeture Pirckher, application très ingénieuse du principe du cliquet, assure un serrage variable et graduel du verre, car dans le cas de 12 encoches, par exemple, la partie supérieure de la lampe peut occuper 12 positions différentes par rapport au réservoir d'huile : on serre donc de 1/12^e de tour à la fois.

Le réservoir d'huile est en acier coulé, les parois ayant environ 1 m/m d'épaisseur et le fond moins de 2 m/m. L'intérieur en est étamé.

Cette lampe, ainsi établie, a donné toute satisfaction et son

emploi a réduit de plus de 50 % les ruptures de verre. De plus, elle n'occasionne que des frais d'entretien presque nuls.

LA FAILLE DU MIDI DANS LA RÉGION DE VALENCIENNES

M. Fumat, ingénieur en chef des Mines d'Ostricourt, dans une très intéressante note qu'il vient de publier, explique comme suit la constitution actuelle de la partie Sud du bassin houiller de Valenciennes, dans le département du Nord :

« Tous les géologues qui ont étudié la région du Nord et du Pas-de-Calais sont d'accord sur l'existence de deux bassins, celui de Dinant et celui de Namur, séparés à l'origine par la crête du Condroz. Ils reconnaissent aussi que le dévonien inférieur se trouve seulement dans le bassin de Dinant, et que dans le bassin de Namur le dévonien supérieur repose directement sur le silurien. Cela posé, nous disons que la grande poussée du Midi a eu pour premier effet de relever, de redresser, de renverser, d'étirer, de déchirer les bancs du bassin de Namur et de les séparer de ceux du bassin de Dinant ; et, pour second effet, de charrier au Nord toute une masse appartenant au bassin de Dinant qui a glissé sur une surface réunissant toutes les déchirures qui se sont produites à la double inflexion des bancs, entre la branche anticlinale et la branche synclinale de chacun d'eux.

» Avant d'être déchirés, les bancs ont été violemment étirés, on peut dire même que les assises du bassin de Namur ont été roulées sur elles-mêmes et comme soumises à une rotation autour d'un axe perpendiculaire à la direction de la force tangentielle.

» Cet effort gigantesque, agissant sur cette masse comme pour lui imprimer un mouvement giratoire, a occasionné des ruptures simultanées des mêmes bancs : au Nord contre le cran de retour, et au Midi contre la faille même, toutes les cassures parallèles au cran de retour sont dues à la même cause.

» Le glissement des terrains suivant le cran de retour a créé naturellement une dépression qui a été comblée par les masses du Midi en marche vers le Nord, d'où le plissement de la grande faille et la culbute des terrains anciens, ce qui a donné naissance à l'accident de Boussu qui n'est pas, comme on le voit, une faille.

» Les sondages entre la fosse de Quiévrechain et la gare d'Onnaing constatent la présence du calcaire, et, au-dessous, du terrain houiller. Plus au Midi, d'autres sondages rencontrent le dévonien inférieur, puis le calcaire, par conséquent le passage de la grande faille du Midi est bien déterminé, à la jonction du calcaire et du dévonien inférieur.

» Cette faille disparaît sur une certaine étendue, entre Quiévrechain et Onnaing, emportée par les érosions qui n'ont laissé que le calcaire.

» Mais plus au Nord-Est, par l'effet du pli dont nous venons de parler, elle plonge dans cette direction. C'est là qu'on trouve un paquet d'assises renversées, appartenant aux terrains anciens, et provenant d'anticlinaux ayant subi les mêmes érosions que la grande faille elle-même, dans la selle qui va de Quiévrechain à Onnaing.

» L'accident de Boussu marque le point où la puissance houillère est la plus importante : à l'Ouest, dans le Nord et le Pas-

de-Calais, à l'Est dans la Belgique, le terrain houiller soulevé par une compression Sud-Ouest-Nord-Est, affecte la forme ondulée avec des plis ayant la direction Sud-Est Nord-Ouest. L'accident de Boussu, antérieur à ce mouvement, avait été amené au-dessus du niveau des érosions qui se sont produites plus tard, et qui n'ont laissé de ce long pli qui recouvrait la partie méridionale du bassin houiller, que le lambeau de terrains anciens que l'on voit à Boussu.

» L'hypothèse que nous avons adoptée pour expliquer les relations, entre la grande faille du Midi, le cran de retour et la faille de Boussu, est basée sur les effets d'un accident géologique que nous avons suivi dans l'année 1896. Nous voulons parler du glissement de la montagne du Gouffre à la Grand'-Combe.

» Une rivière, le Gardon, coule au pied de cette montagne qui est composée d'assises appartenant au Trias. Les bancs plongent vers la rivière. Près de la base du Trias existe un banc d'argile que les eaux n'avaient pu encore ramollir avant 1896, aussi la montagne était-elle restée en place. Mais dès le commencement de cette année 1896, le mouvement de descente s'annonce; une cassure parallèle à la rivière se déclare nettement; d'un jour à l'autre la fente s'ouvre et le glissement s'opère à raison de 20, 30, jusqu'à 50 centimètres par 24 heures. On voit descendre lentement une masse imposante. Le banc d'argile, dans la partie où il affleure, est débordé par la masse qui chemine vers le fond de la Vallée. Mais là où le banc d'argile n'affleure pas, où il passe en dessous de la voie ferrée et de la rivière et où les bancs qui le recouvrent ne sont pas coupés, il se produit un soulèvement de la voie ferrée et d'une partie du lit de la rivière, soulèvement qui atteint une hauteur supérieure à 10 mètres. Les strates situées au-dessus du banc d'argile, qui ne peuvent glisser à cause de la butée aval sur la rive opposée de la rivière, remontent en se plissant; il y a donc bien soulèvement, déterminé par le glissement des bancs de la montagne.

» Dans le Nord et le Pas-de-Calais, le soulèvement qui a produit la grande faille du Midi, à la faveur de l'inclinaison des assises, de la facilité qu'elles avaient à glisser les unes sur les autres, a bien pu les attirer, les mettre en mouvement et provoquer les cassures qu'on appelle crans de retour. A l'amplitude près, les deux phénomènes, du Nord et de la Grand'-Combe, sont semblables, avec cette différence que ce qui est la cause dans l'un devient l'effet dans l'autre, et vice versa.

» Sur le flanc de la montagne du Gouffre, lorsqu'elle était en mouvement, nous avons constaté, outre la grande cassure que nous assimilons au cran de retour ou à la faille Reumaux, d'autres cassures parallèles, mais moins importantes, et aussi des cassures ayant une plongée contraire, ces dernières dues à des glissements de coins de terrain se détachant de la masse aval, moins dure, pour remplir une fente amont.

» Nous trouvons ces mêmes cassures dans le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais. »

* * *

Si nous comprenons bien M. Fumat, la formidable compression Sud-Ouest-Nord-Est qui a soulevé, renversé, et arraché le bord Sud du bassin carbonifère de Namur dans toute sa longueur a provoqué en même temps, au milieu du terrain houiller, les cassures et les brouillages connus en France sous le nom de

faille Reumaux, cran de retour, et dans le Hainaut sous le nom de faille du Canal.

Toutes ces failles mêmes n'en constitueraient peut-être qu'une seule. Cette opinion est très défendable et paraît de plus en plus exacte. Grâce aux récentes constatations faites en Belgique au charbonnage du Grand-Hornu, MM. Watteyne, ingénieur en chef des Mines à Bruxelles, et Ledent, directeur-gérant des Charbonnages de Bray-Maurage et Bousoit, ne craignent pas de dire, dans leurs études sur la concession d'Hautrage, que la zone dérangée rencontrée par le nouveau Sud du puits Saint-Pierre de la C^{ie} de Thivencelles représente manifestement le prolongement, en France de la faille du Canal. Or, cette zone dérangée appartient tout aussi manifestement à la zone brouillée qui accompagne le cran de retour d'Anzin. Ces accidents sont d'ailleurs dans le prolongement l'un de l'autre.

Selon M. Fumat, la compression des terrains anciens aurait fait pivoter sur elle-même une partie de la moitié Sud du bassin. D'où arrachement du terrain houiller selon les failles centrales, puis glissement et enfoncement de cette moitié Sud sous la nappe des terrains anciens s'avancant vers le Nord; en même temps, rebroussement du bord Sud du dépôt houiller et finalement chute des terrains anciens sur la partie enfoncée de ce dépôt. Cette hypothèse permet d'expliquer rationnellement l'aplatissement de la faille du Midi en profondeur et laisse supposer que celle-ci devient même tout à fait horizontale là où elle s'est prolongée assez loin.

Dans cette hypothèse, en outre, la partie Nord ou comble Nord du bassin houiller est restée en place. Plus tard, les érosions en ont enlevé toute la partie supérieure, ne laissant que les faisceaux demi-gras et maigre, et arrachant également, petit à petit, une partie des terrains anciens recouvrant le houiller dans sa partie sud.

Nous admettons, avec M. Fumat, la culbute des terrains anciens sur le gisement houiller de la C^{ie} de Crespin et des charbonnages belges voisins, culbute qui aurait donné naissance à l'accident de Boussu.

La coupe du gisement houiller d'Anzin jointe à la carte de cette C^{ie} exposée en 1900, à l'Exposition souterraine du Trocadéro, semble admettre d'ailleurs cette hypothèse. Mais là s'arrête le rapprochement qu'on peut faire entre la conception de M. Fumat et celle des ingénieurs d'Anzin.

M. Fumat dit que la grande poussée du Midi a eu pour effet : 1^o de relever, de redresser, de renverser, d'étirer, de déchirer les bancs du bassin de Namur et de les séparer de ceux du bassin de Dinant; 2^o de charrier au Nord toute une masse appartenant au bassin de Dinant qui a glissé sur une surface réunissant toutes les déchirures qui se sont produites à la double inflexion des bancs, entre la branche anticlinale et la branche synclinale, de chacun d'eux. Il estime, en outre, que le calcaire carbonifère recouvrant le terrain houiller d'Onnaing à Quiévrechain est un vaste lambeau de poussée arraché au bassin de Namur, car il ajoute que le passage de la grande faille du Midi est bien déterminé à la jonction du calcaire et du dévonien inférieur.

Il est clair que si le dévonien inférieur qui n'appartient qu'au bassin de Dinant, est rencontré au Sud d'Onnaing et de Quiévrechain sur le calcaire carbonifère recouvrant le terrain houiller, on ne doit pas trouver, encore plus au Sud, le silurien superposé

à ce dévonien, puisque c'est le contraire qui existe et puisque qu'on n'a pas encore démontré qu'en s'avancant vers le Nord, sous l'effet de la poussée venant du Midi, le bord Nord du bassin de Dinant a été arraché et renversé.

Cependant, les coupes de la C^{ie} d'Anzin indiquent, dans la région de Quiévrechain, le terrain houiller recouvert au Sud par le calcaire carbonifère d'abord, le dévonien ensuite et le silurien après. Il semble donc qu'on est en droit d'en conclure que les ingénieurs d'Anzin estiment complet le bassin carbonifère en cette région, son bord Sud ayant tout simplement été refoulé vers le Nord et en partie renversé sans être entamé par la poussée des terrains du Sud. Dans ces conditions, la grande faille du Midi n'affecterait pas le gisement de la C^{ie} de Crespin.

Mais, d'autre part, est-il bien certain que le calcaire carbonifère bleuâtre de Quiévrechain n'est pas tout simplement du silurien, comme cela a été reconnu récemment pour le calcaire carbonifère du Sud des concessions de Drocourt, Liévin, Bully-Grenay, etc?...

A ce sujet, nous reproduisons ici un passage de la remarquable communication de M. Simon, à la Société de l'Industrie minière, sur le prolongement du bassin houiller au Sud de la concession de Liévin :

« Nous croyons aussi devoir insister sur ce point, c'est que la formation silurienne dont nous avons parlé renferme un calcaire qui peut être confondu avec le calcaire carbonifère et qui est fétide comme lui.

» Cela conduit à faire quelques réserves sur les résultats des sondages qui donnent, sans preuve certaine, l'indication : calcaire carbonifère. »

Les réflexions qui précèdent nous amènent à résumer ainsi la question : Malgré tout ce qui a été écrit jusqu'ici, la constitution du Midi du bassin houiller de Valenciennes reste encore inconnue dans le département du Nord.

PETITES NOUVELLES

Les funérailles de M. Agniel, agent général de la C^{ie} des mines de Vicoigne et de Nœux. — Dans notre dernier numéro, en annonçant la mort de M. Agniel, nous avons esquissé très succinctement les funérailles qui lui furent faites à Nœux.

La *Revue Noire* ne peut se contenter d'enregistrer aussi simplement un événement auquel la grande valeur et l'autorité du regretté défunt donnent une importance si considérable. Aussi faisons-nous suivre notre dernier compte rendu, dans lequel d'ailleurs, s'étaient glissées quelques erreurs, d'une relation plus complète de la cérémonie.

Après la messe, le cortège se forme pour aller à la gare, le corps du défunt devant être enterré au cimetière de Douai. Les cordons du poêle sont tenus par M. Léon Renard, ancien député du Nord, président du Conseil d'administration de la C^{ie} des mines de Vicoigne et de Nœux ; M. Reumaux, agent général des mines de Lens ; M. Alayrac, ami personnel et camarade d'école du défunt, et M. Béharelle, conseiller d'arrondissement et maire de Nœux.

Le deuil est conduit par M. G. Agniel, fils du défunt, accompagné de M. l'abbé Lefrancq.

Le Conseil d'administration vient ensuite, puis les chefs de service et ingénieurs, le personnel et enfin la foule des invités.

Les couronnes sont au nombre de quatre : celle du Conseil d'administration et celle du personnel supérieur sont portées par des employés ; celle des ouvriers par des mineurs en tenue de travail, enfin la palme offerte par les vétérans est portée par un membre de la Société.

A la gare, plusieurs discours ont été prononcés.

Le premier, M. Léon Renard, prend la parole au nom du Conseil d'administration ; d'une voix émue et qu'il s'efforce en vain d'affermir, il adresse le suprême adieu à celui qui, pendant tant d'années, dirigea la C^{ie} de Nœux :

« Messieurs,

» C'est avec une émotion poignante que je viens aujourd'hui, au nom de notre Compagnie tout entière, au nom des administrateurs de la Société de Vicoigne et de Nœux, dire un dernier adieu à notre dévoué collaborateur Siméon Agniel.

» La mort si soudaine qui nous l'a ravi en pleine possession de lui-même, l'a fauché dans sa marche incessante de travailleur ; ses forces ont trahi son courage, et l'on peut dire de lui qu'il tombe au champ d'honneur.

» Dès le début de sa carrière, Agniel avait fait preuve de cette indomptable énergie qui ne l'a jamais abandonné.

» Sorti le premier de l'école des mines de Saint-Etienne, il avait voulu faire de Nœux, à la fin de sa carrière, le modèle d'une exploitation houillère, et quels que fussent les fatigues, les soucis, les difficultés de l'œuvre, il ne recula devant rien pour arriver à son but.

» Que de fois, sans succès aucun, nous avons essayé de modérer son ardeur ? Que de fois lui avons-nous répété que les forces humaines ont des limites ; qu'il abrégait ses jours par ces excès de travail ? Il nous regardait en souriant et répondait : « Nœux ! Mais c'est ma vie ; ne m'en détachez pas, je vous en prie, laissez-moi poursuivre l'œuvre à laquelle je l'ai consacrée ».

» Il est mort, Messieurs, dans cette poursuite incessante du progrès ; mort, terrassé par son dévouement sans bornes à notre Compagnie.

» Quel exemple, en ces temps d'égoïsme et d'incrédulité, que celui de cet homme pour qui le devoir était tout, après Dieu !

» C'est à cette source sublime qu'il puisait cette indomptable énergie : Agniel avait la foi des martyrs chrétiens.

» Il faut l'avoir vu comme nous à l'œuvre, il faut l'avoir suivi dans sa laborieuse carrière pour comprendre par quels mobiles élevés était toujours dictée sa conduite et comment rien ne pouvait l'arrêter devant le but à atteindre.

» D'un tempérament énergique et prompt, d'un esprit vif et pénétrant, d'un caractère à la fois ferme et doux, implacable pour les mauvais, dévoué jusqu'au sacrifice pour les bons, Agniel était pour tous d'une bonté et d'une générosité exceptionnelles.

» Quand il avait dû, pour maintenir l'ordre et la discipline, sévir quelquefois un peu rudement vis-à-vis d'un de ses collaborateurs, il en souffrait plus que lui, et au bout de quelques instants, c'était les larmes aux yeux qu'il lui tendait la main.

» Et pour son personnel ouvrier, pour « ses enfants » comme il les appelait, que ne faisait-il pas ?

» Les secours, les charités de tous les jours, presque de toutes les heures, je n'en parlerai pas ; ceux, si nombreux, qui ont eu recours à lui, savent, que *jamais*, ils ne s'en retournaient les mains vides ; mais une préoccupation plus élevée l'a constamment dominé : le bien-être de sa famille ouvrière.

» Qu'il était fier de nous promener au milieu de ces nouvelles cités, si salubres, si confortables, s'élevant comme des *oasis* au milieu de nos grandes plaines !

» Qu'il aimait à nous montrer ces habitations coquettes, entourées de leurs jardins fleuris, où le mineur rentre si volontiers après le travail quotidien !

» Qu'il était heureux de nous faire parcourir ces vastes écoles si bien comprises, si aérées, où notre nombreuse population enfantine, sous la conduite de maîtres et de maîtresses dévoués, apprend à connaître ses devoirs envers Dieu et envers la société !

» Il y a trois semaines à peine qu'il nous faisait parcourir les écoles de Barlin, les groupes nouveaux qui s'y élèvent avec la satisfaction si légitime des résultats obtenus et de ceux qu'il entrevoyait.

» Né le 4 janvier 1832 à Saint-Jean-de-Valérisce (Gard), c'est à l'école de son pays natal, puis ensuite au collège d'Alais, qu'Agniel fit ses premières études.

» Poussé par la vocation, il entra en octobre 1854 à l'école des mines de Saint-Etienne d'où il sortit le premier deux ans après, en août 1856.

» Il fut immédiatement appelé au poste d'ingénieur au Montceau, que lui avait préparé M. Gruner, alors directeur de l'école, et c'est à la petite division de Montmaillot que le retrouva lors de son premier voyage d'étude en 1856, son camarade Alayrac dont il avait été l'ancien à l'école des mines et pour lequel il a toujours eu tant de sympathie.

» C'est en 1859 que, poursuivant sa carrière, il vient aux mines d'Aniche prendre la direction des fosses qui forment aujourd'hui la division dite « de Douai ».

» Il s'y fit remarquer par son intelligence, son activité et son sentiment du devoir.

» C'est pendant son passage à Aniche qu'en 1861, il épousa à Douai même cette femme de cœur, qui l'a si bien compris, et dont les hautes qualités, l'abnégation et la tendresse ont fait le charme de son existence.

» En 1872, la Cie des Mines de Vicoigne et de Nœux, à ses débuts, recherchant, pour conduire ses travaux, un ingénieur émérite, porta son choix sur Agniel, qui en prit la direction et qui la conduisit progressivement au degré de prospérité qu'elle a atteint aujourd'hui.

» Ce qu'est devenue entre ses mains notre puissante Compagnie, vous le savez, Messieurs.

» Ce qu'il lui a fallu d'efforts, de travail continu pour mener à bien une pareille tâche, en présence d'un gisement riche, mais d'une exploitation souvent difficile, tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre en peuvent témoigner.

» Aujourd'hui, la mort le prend à son poste de combat ; mais il laisse à ses collaborateurs la tradition, l'exemple de ce que peut accomplir en ce monde un homme de bien, guidé par une volonté inébranlable, des convictions profondes et le zèle d'un apôtre.

» Nous ne le perdons donc pas tout entier ; son souvenir et son exemple resteront parmi nous pour reconforter ceux qui continueront sa tâche ; son nom vénéré demeurera dans toutes les mémoires.

» Puisse cette assurance être un adoucissement à la douleur de sa digne veuve, de ses enfants, dont l'un, élevé à son école, a débuté récemment comme ingénieur à notre Compagnie.

» Qu'ils soient assurés de toute notre sympathie.

» Quant à toi, Agniel, notre collaborateur éminent, notre ami, je t'adresse, au nom de notre Compagnie, notre plus sympathique adieu ».

M. Reumaux, agent général de la Société des mines de Lens, succède à M. Renard :

« Messieurs,

» Au tribut de regrets dont vous venez d'entendre l'éloquente expression, qu'il soit permis au plus ancien des collègues de M. Agniel de joindre les profonds regrets des directeurs et ingénieurs des Compagnies minières de notre bassin houiller, ceux aussi des membres de la Société de l'industrie minérale dont j'apporte le dernier adieu sur la tombe de notre ami avec le suprême hommage de nos sympathies et de notre affection.

» Il y a dix jours à peine, notre collègue, plein d'intelligence et de force, assistait à une de nos réunions où toujours sa clairvoyance nous était si précieuse. Il y discutait avec son habituelle autorité une question d'intérêt général et nul, en écoutant sa parole si pleine encore de verve et de charme, ne pouvait penser que le concours de ce vigoureux esprit nous serait si tôt enlevé.

» Aussi combien profonde et douloureuse a été notre émotion lorsque nous avons appris sa mort imprévue ; douloureuse surtout pour ceux d'entre nous qui, liés d'amitié avec lui depuis de longues années, savons que ce bassin houiller perd en M. Agniel, non seulement un savant ingénieur, prudent et avisé, un directeur de premier ordre, mais encore un homme de cœur, droit et loyal.

» Nous l'avons vu, jeune ingénieur aux mines d'Aniche, formé à l'école d'un maître admirable, prendre la part la plus active aux séances de notre section du Nord de la Société de l'industrie minérale dont il fut l'un des premiers membres, puis, devenu directeur de la Compagnie de Nœux, donner à cette belle affaire une direction technique et industrielle des plus fécondes, y ouvrir, par la préparation commerciale des charbons, une voie nouvelle dans laquelle nous l'avons tous suivi.

» Nous l'avons vu surtout, travailleur infatigable, donner le noble

exemple du chef qui ne craint jamais de payer de sa personne, qui n'exige rien qu'il ne pratiquât lui-même, du patron, dans le sens élevé de ce beau titre, celui qui considère ses auxiliaires de tout ordre comme des collaborateurs associés pour le succès d'une œuvre commune et veut, à force de raison, de justice et de bonté, faire régner l'ordre dans les esprits et dans les cœurs.

» Messieurs, notre collègue est mort sur la brèche, fidèle jusqu'au bout à sa foi et à ses convictions ; son nom occupera une place dans les annales de notre industrie et son souvenir vivra honoré dans la mémoire des chefs et des ouvriers charbonniers du Pas-de-Calais.

M. Viala, directeur honoraire des mines de Liévin, prend ensuite la parole :

« Messieurs,

» Je dois à l'état de santé de M. Vuillemin, président de l'Association des Anciens Elèves de l'école des mines de Saint-Etienne, le douloureux honneur et la triste mission de venir apporter, au nom des camarades de notre école, un dernier et suprême hommage à la mémoire du regretté collègue que nous accompagnons à sa demeure dernière.

» M. Agniel est né à Saint-Jean-de-Valérisle, en plein bassin houiller du Gard, et sans nul doute, cette circonstance ne fut pas étrangère au choix de la carrière qu'il a si brillamment parcourue.

» Sorti de l'école des mines de Saint-Etienne en 1856, il fit ses premières armes à la Cie de Blanzay. Il entra en 1859 à Aniche, où il fut chargé de la division de Douai. Pendant douze ans, il donna dans ce poste la mesure de sa valeur comme ingénieur, et quand la Cie de Nœux eut à continuer l'œuvre de M. de Bracquemont, les talents de M. Agniel, hautement reconnus, le désignèrent unanimement pour cette succession.

» Dans ces nouvelles fonctions, il sut rester ingénieur tout en se révélant commerçant accompli et administrateur remarquable.

» Entouré de collaborateurs distingués, qu'il savait choisir, il mena de front tous les services d'une administration aussi complexe que l'est celle d'une grande société houillère avec une habileté et un succès auquel tout le monde rend hommage.

» Adorant son métier, doué d'une vive intelligence et d'une grande ténacité, toujours sur la brèche, il pouvait beaucoup exiger de son personnel, puisqu'il donnait l'exemple d'un labeur acharné ; aussi, les ingénieurs de Nœux formés à cette école étaient-ils fort recherchés.

» Combien de camarades doivent leur haute situation à ce sens pratique, qui caractérisait M. Agniel et qu'il savait inculquer à son entourage ! Ce n'est pas un mince mérite que de savoir préparer les hommes aux grandes luttes commerciales et industrielles qui marquent notre époque ! Notre regretté collègue y excellait et il laissera parmi les ingénieurs un souvenir reconnaissant, impérissable.

» Adieu, Agniel, au nom de notre école, qui peut être fière de vous, au nom de nos camarades de l'Association amicale de Saint-Etienne, adieu.

M. Robinet, ingénieur en chef des travaux du fond de la Cie des mines de Vicoigne et de Nœux, à son tour, s'avance :

« Messieurs,

» Je viens, au nom du personnel de la Compagnie des mines de Vicoigne et de Nœux, en ma qualité d'ancien collaborateur, et je puis dire d'ami, apporter sur la tombe de notre regretté agent général, M. Agniel, un suprême hommage d'affection, de reconnaissance et de regret.

» Sorti de l'école des mines de Saint-Etienne, le premier de sa promotion en 1856, il débuta comme ingénieur aux mines de Blanzay.

» Trois ans plus tard, sur la proposition de son éminent et digne maître, M. Gruner, il entra aux mines d'Aniche comme directeur de la division de Douai, poste qu'il conserva jusqu'en 1872. C'est à cette époque qu'il fut nommé agent général de la Compagnie des mines de Vicoigne et de Nœux, et il y resta jusqu'au moment où la mort nous l'a ravi.

» Pendant les vingt-neuf années qu'il a passées à Nœux, sa vie a été un labeur continu.

» Par son activité, son intelligence et sa puissance de travail, il sut donner à la Compagnie qu'il dirigeait un essor considérable.

» Excellent administrateur, son esprit clairvoyant lui fit entrevoir tout le parti qu'il pouvait tirer de la science alliée à la pratique. Aussi fut-il un des premiers directeurs qui songea à adjoindre dans chaque fosse, aux praticiens expérimentés qu'il appréciait à leur juste valeur, des hommes instruits, dont les connaissances scientifiques et les idées larges devaient assurer la conduite rationnelle des travaux de mines, souvent délicats et toujours dangereux.

» Ingénieur de grand mérite, il étudia de très près toutes les questions techniques et comprit l'intérêt qu'il y avait à adapter aux anciennes méthodes les perfectionnements qui devaient si puissamment contribuer au développement de l'industrie houillère.

» Dès 1874, le premier dans le bassin du Pas-de-Calais, il appliqua la perforation à air comprimé.

» Quatre ans plus tard, en 1878, il prit encore le premier l'initiative de la préparation mécanique des charbons, en installant une usine de lavage, un atelier de fabrication de briquettes et une batterie de fours à coke.

» Tout récemment, à la suite des applications nombreuses de l'électricité à l'industrie, il établit une installation puissante d'électricité qui distribue la force et la lumière dans toute la concession.

» M. Agniel possédait au plus haut degré les qualités qui font l'homme et le chef : la bonté, la droiture et l'énergie.

» C'était avant tout un homme de devoir, il a tout sacrifié à ce principe.

» Travailleur infatigable, il suivait toutes les questions avec la haute compétence que lui donnait un esprit éclairé et un jugement droit.

» S'il demandait beaucoup, soutenu et entraîné par son exemple, chacun était heureux d'être conduit par un tel chef. Ses relations affables et simples le faisaient aimer de tous ses collaborateurs.

» Les ouvriers savaient trouver en lui, dans les entrevues périodiques qu'il leur réservait, les conseils paternels, l'appui et les secours de toute nature.

» Doué d'un grand cœur et d'une inépuisable générosité, il était sensible à toutes les misères et il ne savait rien refuser.

» Ceux qui ont connu M. Agniel savent combien il était de relations agréables dans l'intimité.

» Enjoué causeur, il faisait le charme des réunions de familles auxquelles il consacrait le peu de temps que lui laissait son rude labeur.

» Puisse sa famille si éprouvée trouver un adoucissement à la douleur qui l'étreint, dans les témoignages de vive sympathie que lui apportent les nombreux amis qui accompagnent ce cercueil.

» Adieu, cher monsieur Agniel, vous vivrez dans le souvenir de vos collaborateurs et amis.

» Après avoir eu pendant toute votre carrière le souci du bien-être et du relèvement moral de vos ouvriers, que vous aimiez véritablement, que Dieu vous accueille et vous donne la paix dans l'éternel repos.

» Adieu, cher M. Agniel, adieu. »

M. Tournier, chef du contentieux et du domaine de la C^{ie} des mines de Vicoigne et de Nœux, exprime les regrets du personnel administratif de la Compagnie :

« Messieurs,

» C'est avec la plus profonde émotion que je viens apporter à notre agent général, M. Agniel, dont la dépouille mortelle repose dans ce cercueil, le suprême témoignage des regrets inoubliables et du respectueux souvenir des chefs de service et des employés de tout grade du personnel administratif de la Compagnie des mines de Vicoigne et de Nœux.

» Nous qui avons été les collaborateurs quotidiens de l'homme de bien que Dieu vient de rappeler à lui, nous avons pu apprécier combien son cœur était bon et généreux et quelle était la droiture de son caractère. En travaillant chaque jour à ses côtés, nous avons apprécié l'étendue et la variété de ses connaissances et la rectitude de son jugement ; il était pour nous tous un guide aussi éclairé que judicieux. Mais il était surtout plutôt un ami qu'un chef.

» Il est tombé en plein labeur, atteint d'un mal foudroyant, après avoir donné jusqu'à la fin, à ceux qui l'entouraient, l'exemple d'une assiduité au travail qu'il est permis de qualifier d'extrême, car elle

lui a toujours fait mépriser les avertissements et les avis des médecins préoccupés, depuis plusieurs années, des troubles que l'incessant effort de son esprit causait à sa santé.

» Il était essentiellement bienveillant et serviable ; sa main était toujours largement ouverte pour secourir les véritables infortunes et pour participer aux œuvres d'assistance et de moralisation.

» Il faisait le bien sans compter et sans ostentation aucune.

» Aussi, combien sont nombreuses les familles qui pleurent aujourd'hui !

» Des convictions vivaces et ardentes dirigeaient sa vie. Il pensait fermement que dans le décalogue seulement se trouve la loi qui peut mettre fin à la crise sociale que traverse notre époque. Cette croyance était la règle de sa conduite.

» Par la grandeur de notre deuil, nous comprenons combien est aiguë et déchirante la douleur de la digne épouse, qui, malgré les soins les plus dévoués, a vu disparaître en quelques heures le compagnon de son existence, et de ses enfants, qui perdent le plus tendre des pères. Qu'il nous soit permis de leur exprimer nos plus respectueuses condoléances et de leur rappeler, comme seule et véritable consolation, qu'au delà de la tombe où vont être déposés les restes de celui qu'ils ont tant aimé, apparaissent les lueurs des clartés éternelles.

» Adieu, cher et très regretté M. Agniel, votre mémoire restera toujours en grand honneur parmi nous. »

Alors, un vieillard, M. Aimable Letien, ouvrier de la C^{ie} des mines de Vicoigne et de Nœux, prend la parole :

« Messieurs,

» Au nom des ouvriers des mines de Nœux et en ma qualité de plus ancien ouvrier de la Compagnie, je viens dire adieu à M. Agniel, à notre agent général qui nous a dirigés si longtemps.

» C'était un homme juste, bon et charitable ; chacun de nous pouvait s'adresser à lui pour lui demander une faveur, un conseil, un secours si l'on était dans le besoin.

» Nous l'aimions tous et nous le regrettons tous.

» Aussi, au nom de tous mes camarades, je tiens à lui dire :

» Merci, Monsieur Agniel, pour tout le bien que vous nous avez fait, et au revoir dans l'autre monde. »

M. Butor, avocat à Béthune, apporte les regrets des nombreux amis du défunt :

« Messieurs,

» Vous venez d'entendre dire ce que M. Agniel avait été comme ingénieur, agent général dirigeant l'un des charbonnages les plus importants du Nord et du Pas-de-Calais. On vient de vous retracer ce qu'il a été pour ses collaborateurs et pour ses subordonnés.

» Permettez-moi d'essayer de vous dire ce qu'il a été pour ses amis et pour tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher.

» Cœur compatissant, ami discret et sûr, M. Agniel eut la main ouverte pour toutes les misères, pour toutes les souffrances, et il sut toujours donner sans compter à tous ceux qui avaient recours à lui. Aussi peut-on dire de lui en toute vérité qu'« il a passé en faisant le bien », qu'il fut l'honnête homme par excellence et un chrétien dans toute la force du terme.

» Il avait pour tous ses amis, et je m'honore d'être de ce nombre, un dévouement sans bornes, toujours sur la brèche pour les soutenir et les défendre quand le besoin s'en faisait sentir.

» En toutes circonstances on trouvait chez lui un conseil sage et éclairé avec un accueil bienveillant et sympathique.

» Hélas ! Messieurs, que peut être notre douleur, si profonde qu'elle soit, à côté de celle qui accable en ce moment sa compagne désolée et ses chers enfants ?

» Puisse cette réunion attristée de toutes les classes de la société apporter un allègement à ces jours cruels, joindre une note plus douce à leurs tristes pensées.

» Le souvenir des grands travaux entrepris et menés à bonne fin sous l'habile direction de M. Agniel, pourra-t-il s'effacer ? J'en doute. Mais impérissable sera celui de sa bonté, qui restera burinée en caractères ineffaçables dans le cœur de ceux à qui il a rendu service comme dans celui de ses nombreux amis.

» Là-haut, cher Monsieur Agniel, vous avez déjà reçu la récompense

bien due à vos œuvres, bien due à une vie toute de labeur et sans défaillance. »

Les discours finis, on porte le corps dans le fourgon spécialement préparé et on y dépose les couronnes ; puis, après la bénédiction du prêtre, on ferme les portes et la foule s'écoule après avoir une dernière fois salué la famille.

Seuls restent à la gare ceux qui vont à Douai et accompagnent le corps au cimetière.

A DOUAI

Le départ a lieu à 2 h. 53, le train de 2 h. 44 ayant été dédoublé pour la circonstance.

Le train arrive en gare de Douai à 4 h. 17. Le clergé, ayant à sa tête M. l'abbé Jéleaud, curé-doyen de Saint-Pierre, attend le corps à la gare.

Aussitôt le cercueil déposé dans le corbillard, le cortège se forme dans l'ordre suivant, pour se rendre directement au cimetière :

En tête, la croix, puis la musique des mines de Nœux, la maîtrise, le clergé, les couronnes, le corbillard ; les mineurs en tenue forment la haie.

Les coins du poêle sont tenus par MM. Léon Renard et François, directeur général des mines d'Anzin ; MM. Viala, ancien directeur des mines de Liévin, et Brice, ancien ingénieur en chef de la Cie de Nœux.

Sur tout le parcours, la musique joue des marches funèbres.

Le corps de M. Agniel a été inhumé dans le caveau de la famille Lemaire.

Aucun discours n'a été prononcé.

Mines de Carvin. — Comme l'année dernière, la Cie des mines de Carvin a partagé un certain nombre de cinquièmes de ses actions à ses ouvriers et employés les plus méritants. 45 cinquièmes ont été distribués dans ces conditions, cette année, contre 25 en 1900.

A cette occasion, M. Boudenoot, député, président du Conseil d'administration de la Compagnie, a prononcé un excellent et judicieux discours qui a été fort applaudi.

Mines de Blanzy. — Montceau-les-Mines, 2 juillet. — La Cie des mines de Blanzy, dont la grève a paralysé les ventes, vient de prévenir ceux de ses ouvriers, d'ailleurs en petit nombre, qui n'avaient pas encore été repris, qu'il lui était impossible de fixer l'époque où ils pourraient reprendre le travail, et tenait à leur disposition le salaire d'une quinzaine et le secours d'une somme double de la précédente, soit trois quinzaines de salaire.

La Compagnie, dit-on, serait décidée à abandonner à ses ouvriers sa concession de Saint-Bérain, avec tout son outillage et ses travaux dans cette région, entre Montchanin et Chagny.

Grève des mineurs de la Mure. — Les grévistes ne parvenant pas à s'entendre avec leur Cie houillère, ont demandé à M. Lamendin, député du Pas-de-Calais, d'être leur arbitre dans le différend existant entre eux et celle-ci ; mais la Compagnie n'a pas voulu reconnaître cette qualité à M. Lamendin, qui s'est contenté d'assister les délégués des grévistes dans leurs pourparlers avec les exploitants.

Une dépêche de Grenoble, en date du 26 juin, nous a annoncé ainsi la reprise du travail :

L'assemblée des mineurs de La Motte-d'Aveilans, à la suite de l'intervention de M. Lamendin et d'une déclaration du gérant de la Cie des mines de la Mure, a voté à bulletins secrets la reprise immédiate du travail par 396 voix contre 89 et 1 bulletin blanc.

La Compagnie s'engage à embaucher tous les Français qui se présenteront.

Des affiches seront apposées en permanence dans les chefs-lieux de canton de l'Isère, des Hautes-Alpes, de la Savoie, demandant des ouvriers français et indiquant les salaires.

La Compagnie s'engage à essayer, pendant six mois, à n'employer que 15 0/0 environ de main-d'œuvre étrangère. Passé ce délai, si cette proportion est reconnue insuffisante pour assurer le service de l'exploitation, les ouvriers consentiront qu'elle soit augmentée.

La reprise du travail a eu lieu ce matin mercredi.

La taxe de sortie des charbons anglais. — Londres, 26 juin. — A la Chambre des Communes, l'amendement tendant à

exempter des nouveaux droits sur les charbons tous les marchés passés avant le budget, a été repoussé par 206 voix contre 141.

Un député avait invité le gouvernement anglais à imiter la conduite du gouvernement espagnol, qui, après avoir mis un droit sur les minerais de fer, avait respecté non seulement les marchés des négociants espagnols, mais aussi ceux des armateurs anglais, marchés dont quelques-uns avaient été passés pour trois années. Le gouvernement et la Chambre ne se sont point rangés à cette thèse.

BULLETIN COMMERCIAL

FRANCE

Charbons. — Depuis notre dernier bulletin, la situation du marché est inchangée. Les difficultés qu'éprouvent les charbonniers à écouler leur production sont toujours au moins aussi grandes qu'avant, les démarches réitérées qu'ils font près de leur clientèle ne parvenant que bien rarement à décider celle-ci à passer des traités d'un an. Avec l'été et l'accentuation de la crise générale, la consommation s'est réduite, par rapport à l'année dernière, dans des proportions considérables et les stocks grossissent de plus en plus dans les mines.

Au point de vue plus spécial de la métallurgie, tous les gouvernements, et le nôtre en particulier, s'efforcent ou vont s'efforcer d'entreprendre de grands travaux, de passer assez de commandes pour entretenir un peu d'activité dans les grands établissements. C'est d'ailleurs indispensable si l'on ne veut pas voir bientôt la moitié des ouvriers sans travail. Ce sont les chemins de fer coloniaux, les travaux d'amélioration des voies navigables, la création de nouveaux canaux avec les œuvres d'art qu'ils nécessiteront, la construction de nombreux navires, etc., qui vont aider la métallurgie à traverser moins péniblement la période difficile actuelle. Tout cela ne rendra certainement pas à nos usines l'activité d'antan, mais cela leur permettra au moins de conserver leur personnel jusqu'en des temps meilleurs.

Dans cet ordre d'idées, la création de nouvelles lignes de tramways sera sans doute facilitée par l'Administration, mais là ce seront peut-être bien les capitaux qui maintenant feront défaut. Par contre, les Cies de chemins de fer répartiront peut-être encore quelques bonnes commandes.

Bref, si l'industrie française végète encore quelque temps, il est certain qu'elle ne succombera pas totalement dans la crise et qu'elle reverra encore de beaux jours. Mais, si, pour se faire une idée de ce que peut durer la période actuelle, on jette les yeux sur le passé, si on examine l'allure de l'industrie après chaque Exposition universelle, après chaque grande période de prospérité, on voit que l'accalmie qui suit ces beaux mouvements d'envolée a toujours résisté au moins deux ou trois ans aux efforts de reprise et il est sage de prévoir une longueur semblable à la crise actuelle.

Les vieux industriels s'en rendent parfaitement compte et c'est, sans nul doute, la cause qui les pousse à refuser les marchés de longue haleine que leur proposent les charbonniers.

Les prix des charbons sont tenus sans conviction. Nous avons connaissance de propositions de fines grasses flambantes françaises, à 30^m/m, à un prix inférieur à 15' à la mine. Les Allemands, mais surtout les Belges, font d'ailleurs une concurrence

acharnée à nos charbonnages et ceux-ci doivent journallement se préoccuper des conditions dans lesquelles s'effectue cette concurrence. Aussi attendent-ils avec impatience, comme les industriels et comme nos voisins eux-mêmes, les résultats de la prochaine adjudication de combustibles pour les chemins de fer de l'État belge qui fixera encore momentanément les cours exacts des charbons en Belgique. Il est presque certain qu'une nouvelle baisse va encore sortir de cette consultation.

Les cokes de haut-fourneau peuvent s'obtenir de 19 à 20^f dans les cokeries du Nord de la France.

L'écoulement de la production laisse toujours à désirer. Voici, en wagons de 10 tonnes, les chiffres des expéditions par voie ferrée des charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais pendant la 2^{me} quinzaine de juin (12 jours de travail en 1901 contre 13 en 1900) et pendant le mois de juin tout entier.

PROVENANCES	2 ^e quinzaine de Juin			Mois de Juin		
	1901	1900	Différence 1901	1901	1900	Différence 1901
Dépt du Nord	10.042	12.691	- 2.649	20.074	23.204	- 3.130
— du Pas-de-Calais	27.953	34.859	- 6.906	56.970	65.382	- 8.412
Totaux	37.995	47.550	- 9.555	77.044	88.586	- 11.542

La moyenne des expéditions par jour ouvrable de la dernière quinzaine a été de 3.166 wagons. Ce chiffre est un peu supérieur à celui de la quinzaine précédente par suite du chômage des canaux, mais il est bien inférieur à celui de la quinzaine correspondante de 1900, qui était de 3.658 wagons.

Pour les six premiers mois de l'année, les expéditions de combustibles par voie ferrée ont nécessité 489.511 wagons en 1901 contre 555.504 en 1900, soit, pour 1901, une diminution de 65.993 wagons ou de 11,8 0/0.

Voici les résultats du mouvement commercial des combustibles minéraux pendant les cinq premiers mois des années 1899, 1900 et 1901.

COMMERCE SPÉCIAL, C'EST-A-DIRE QUANTITÉS LIVRÉES A LA CONSOMMATION

IMPORTATIONS

		1901	1900	1899	
		Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	
HOUILLE	GRUE	Angleterre.....	3.083.330	3.129.650	2.514.410
		Belgique.....	1.717.050	1.858.740	1.409.440
		Allemagne.....	319.290	328.510	308.860
		Divers.....	20.930	18.560	2.410
		TOTAUX.....	5.140.600	5.335.460	4.234.820
	COKE	Belgique.....	260.440	304.930	255.080
		Allemagne.....	364.540	308.230	299.990
		Divers.....	21.330	18.230	10.440
	TOTAUX.....	646.310	631.390	565.480	
	Goudron et brai de houille.....		88.983	94.429	96.014

EXPORTATIONS

HOUILLE	GRUE	Belgique.....	138.040	242.420	253.870
		Italie.....	5.340	7.440	6.460
		Suisse.....	47.900	81.690	77.720
		Turquie.....	—	—	1.160
		Egypte.....	—	300	250
		Algérie.....	320	400	420
		Divers.....	35.060	47.410	47.010
		Approvisionnement (français... de navires étrangers...)	77.630	109.610	104.400
		16.320	21.420	23.400	
		TOTAUX.....	320.610	510.690	514.390
Coke.....		14.790	31.900	25.540	
Cendres de coke.....		1.640	2.380	1.330	
Goudron et brai de houille.....		7.568	10.614	9.149	

Pendant le mois de mai, nos importations de houille se sont élevées à 1.088.440 t. cette année contre 1.121.190 t. en 1900, en baisse seulement de 32.750 t. C'est l'Angleterre qui perd ce tonnage ; elle perd d'ailleurs davantage puisque ses importations de houille, en France, n'ont été que de 580.360 t. pendant le mois considéré contre 635.410 t. en mai 1900, soit en recul de 55.050 t. Par contre, la Belgique, qui peut de moins en moins absorber ses produits, nous en a envoyé 421.580 t. au lieu de 395.580 t., soit 26.000 t. de plus cette année. L'Allemagne a également augmenté ses expéditions ; elle nous a fourni en mai 1901, 84.790 t. au lieu de 81.920 t. en 1900. Mais l'Amérique qu'on nous représente toujours comme devant bientôt absorber tous les marchés français pourvus de charbons par l'Angleterre, a réduit ses expéditions à 1.710 t. en mai dernier, alors qu'elle nous avait envoyé 8.280 t. en mai 1900.

Nos importations de coke, elles, sont en progrès. Elles ont été de 128.650 t. en mai 1901 contre 118.190 t. en mai 1900. La Belgique ne nous a fourni, pendant ce mois, que 52.420 t. contre 60.000 t. en 1900. tandis que l'Allemagne a augmenté ses envois de 16.600 t. en passant de 55.350 t. en 1900 à 71.960 t. en 1901. Les expéditions de l'Angleterre ont été de 4.270 t. au lieu de 2.840 t.

Le mouvement que nous signalions dans nos derniers numéros s'accroît donc : la concurrence de la Belgique et de l'Allemagne devient de plus en plus vive et, en réalité, les charbonnages du Nord de la France n'ont que cette concurrence à craindre pour le moment. Il est vrai que c'est bien suffisant comme cela, car les chiffres ci-dessus prouvent que les étrangers remportent plus souvent la victoire que nos nationaux.

Nos exportations de houille n'ont été, en mai dernier, que de 65.630 t. au lieu de 102.510 t. en mai 1901. Nous perdons 21.000 t. ou près de 50 0/0 sur nos expéditions en Belgique, 7.000 t. ou près de 50 0/0 également sur nos envois en Suisse et la plus grande partie du reste sur les approvisionnements des navires dans les ports français.

En résumé, pour les cinq premiers mois de l'année, comparativement à la période correspondante de l'année dernière, nos importations ont fléchi de 194.860 t. et nos exportations de 190.080 t. Ces pertes s'équilibrent ; mais dans l'état actuel du marché, elles doivent s'additionner pour représenter une partie des débouchés abandonnés par les charbonnages français depuis le commencement de l'année ; l'autre partie est celle que ces charbonnages ont perdue sur la clientèle qui leur est restée fidèle et l'ensemble constitue la diminution totale de la production houillère en France. Nous verrons bientôt ce qu'elle sera pour le 1^{er} semestre de l'année.

Les cours du fret sont fermes de 5^f50 à 5^f75 de Lens pour Paris, mais par suite du chômage les transactions sont presque nulles. On demande 3^f25 pour Chauny et 4^f25 pour Reims.

Fontes, fers et aciers. — Situation sans changement. Le travail est toujours aussi peu abondant et si quelques usines sont encore bien pourvues, d'autres n'ont pas pour plus de 15 jours d'ouvrage d'avance.

A Paris, cependant, le bâtiment donne assez bien en ce moment et l'écoulement des poutrelles y est relativement plus aisé, aussi leur prix est-il assez bien tenu à 19^f tandis que les fers restent sans changement de 17^f50 à 18^f.

Dans le Nord et l'Est de la France, les fers sont tenus de 16^f50 à 17^f en forges ; les ferrailles sont faibles.

BELGIQUE

Charbons. — L'administration des Chemins de fer de l'État a fixé au 9 juillet la prochaine adjudication de combustibles dont on commençait à s'entretenir. Cette adjudication portera sur 80 lots de 5.200 t. chacun de charbons menus pour locomotives, 3 lots de 2.500 t. chacun de charbons pour fours à réchauffer, 1 lot de gailletins de 2.200 t. et 5 lots de briquettes de 5.200 t. chacun, soit en tout 451.700 tonnes, c'est-à-dire à peu près la même quantité qu'en mai dernier; la première commande sera donnée entre le 15 juillet et le 10 août.

D'une façon générale, on escompte une nouvelle baisse sur les derniers prix; l'*Écho de l'Industrie* prétend même que les charbonniers du Couchant de Mons ont décidé de baisser de 2^f à partir du 10 juillet, ce qui mettrait les fines à 13^f et les tout-venants à 15^f et même 14^f50, pris à la mine. En disant cela, notre confrère belge prend peut-être bien son désir pour la réalité, mais, quoi qu'il en soit, il est certain que les prix pratiqués maintenant sont presque partout déjà inférieurs à ceux qu'a fait ressortir la dernière adjudication. Dans le bassin de Charleroi, les principaux charbonnages ont déjà fait une baisse officielle de 0^f50 sur les fines-demi grasses et l'on parle même, pour cette catégorie de charbon, de ventes à 14^f et, pour les maigres, de ventes à 10^f50. Le même journal dit que l'administration du Gaz de Bruxelles a passé des ordres, à des fournisseurs allemands et anglais, pour 600.000 t. de charbon à gaz à des prix inférieurs de 1^f25 à ceux demandés par les charbonniers belges.

Mais en attendant les résultats de l'adjudication, les affaires en combustibles industriels sont encore une fois suspendues.

Le tout-venant à forte composition, pour foyers domestiques, se tient vers 22^f.

Pour le trimestre qui vient de commencer, plusieurs métallurgistes ont pu acheter à 17^f leur coke de haut-fourneau, c'est-à-dire avec 1^f de baisse sur le dernier prix.

Ci-dessous, le tableau du mouvement commercial de la houille et du coke pour les cinq premiers mois des années 1901 et 1900.

PROVENANCES	HOUILLE		COKE	
	1901 tonnes.	1900 tonnes.	1901 tonnes.	1900 tonnes.
Allemagne . . .	625.797	646.782	63.236	86.969
Angleterre . . .	341.380	520.254	4.180	48.850
France	139.756	225.008	11.227	13.797
Pays-Bas	15.514	16.708	—	—
Divers	361	216	1.677	1.495
Totaux	1.092.808	1.408.968	71.981	148.541
DESTINATIONS	EXPORTATIONS			
	1901 tonnes.	1900 tonnes.	1901 tonnes.	1900 tonnes.
Allemagne . . .	115.584	100.395	47.124	50.233
Angleterre . . .	12.596	37.457	—	—
France	1.421.358	1.576.206	236.189	268.400
Pays-Bas	78.103	127.142	9.229	16.822
Luxembourg . .	70.435	182.485	56.173	146.470
Suisse	32.485	35.120	120	46.970
Etats-Unis . . .	15.144	48.120	1.290	1.400
Chili	4.670	11.590	—	—
Russie	260	1.290	—	—
Italie	575	—	1.165	1.332
Divers	22.846	33.219	2.801	562
Totaux	1.774.026	2.423.424	354.091	472.193

Il n'y a pas de changement dans les cours du fret, le chômage des canaux n'est d'ailleurs pas encore terminé partout.

Fers, fontes et aciers. — La même indécision règne toujours sur le marché sidérurgique. On travaille, mais pas assez pour alimenter convenablement toutes les usines; cependant les administrations de l'État font leur possible pour distribuer des travaux un peu de tous les côtés: pour les chemins de fer, par exemple, les adjudications sont fort nombreuses.

Les fontes sont encore en baisse. Celles de Longwy sont payées 48^f et les fontes de Charleroi 54 à 55^f. Les lingots d'acier se tiennent à 95^f. Les prix des fers et aciers finis sont sans changement.

ANGLETERRE

Charbons. — A Cardiff, le marché des frets est de plus en plus faible par suite de l'abondance des navires. Les cours ont sérieusement fléchi, surtout pour la Méditerranée. A Newcastle et les autres ports de la Tyne, les prix ont été mieux tenus.

On a coté pendant la semaine écoulée :

De la Tyne : Rouen 1.050 t. à 6^f; Hambourg 1.000 t. à 4^f85; Dieppe 1.500 t. à 5^f; Marseille, 2.000 t. à 9^f75; Rochefort 1.300 t. à 6^f25; Le Boucau 1.600 t. à 6^f; Rouen 680 t. à 6^f55.

De Cardiff: Alger 1.700 t. à 8^f75; Bordeaux 5^f50; Saint-Nazaire 5^f et 2.400 t. à 4^f75; Charente 1.350 t. à 5^f625; Saint-Servan 5^f625 charbon, 8^f125 coke; Marseille 2.400 t. à 8^f50, 3.800 t. à 8^f; Le Havre 850 t. à 5^f325; Oran 1.200 t. à 8^f75 charbon, 9^f75 briquettes; Bastia 9^f; Marseille 3.000 t. à 7^f75; Le Havre 5^f30; Dieppe 5^f625; Nantes 5^f, 5^f50; Arcachon 8^f; Naples 3.200 t. à 9^f; Bordeaux 5^f25, 1.400 t. à 5^f75; Saint-Nazaire 5^f; Rouen 6^f55 et 6^f875; La Rochelle 2.100 t. à 5^f25; Rochefort 2.100 t. à 5^f50.

De Wear : Rochefort 1.700 t. à 6^f25; Nantes 1.100 t. à 6^f875.

De Glasgow : Bordeaux 5^f75.

De Swansea : Rouen 6^f875; Charente 1.450 t. à 5^f875 charbon et 6^f375 briquettes; Dieppe 5^f30; La Rochelle 2.100 t. à 5^f25; Rochefort 2.100 t. à 5^f50; Cette 1.500 t. à 11^f; Saint-Nazaire 2.000 t. à 5^f.

Le marché charbonnier reste ferme dans son ensemble et dans tous les districts:

A Newcastle, le marché est sans grand changement; cependant la tendance est plutôt à la hausse. Les exportations de combustibles restent toujours plus élevées que celles de l'année dernière. Le meilleur Northumberland pour vapeur reste coté 16^f25 la tonne f. b. Tyne et les menus 6^f25 à 6^f875.

Le charbon à gaz, bien demandé, est en légère avance et fait 13^f125 à 13^f75. Le charbon de soute non criblé, qualités ordinaires, est offert de 12^f25 à 12^f50. Le coke de haut-fourneau gagne 0^f625 à 19^f375 la tonne rendue aux usines de la Tees; le coke de fonderie est ferme de 21^f875 à 22^f50 la tonne f. b. Tyne.

Dans le Yorkshire, le marché s'est raffermi; la demande est un peu meilleure en charbons domestiques principalement pour Londres. Le bon charbon de Silkstone est coté 16^f25 à 16^f875, la deuxième qualité 15^f à 15^f625. Le Barnsley pour foyers domestiques, premier choix, vaut 14^f375 à 15^f et le second choix 12^f50 à 13^f125 par tonne prise aux puits. Il n'y a pas de changement dans le marché des menus qui se vendent, suivant qualités, de 3^f75 à 6^f875. Le coke ordinaire du Sud-Yorkshire vaut 11^f875 à 12^f25 la tonne prise aux puits.

Il y a eu, ces derniers jours, une quantité considérable de vaisseaux attendant leur chargement, dans le port de Cardiff. Aussi, pendant que les frets ont baissé, principalement pour les ports de la Méditerranée, les charbons, qui étaient bien demandés, ont-ils été fermement tenus. L'Amirauté a acheté 35 à 40.000 t. de bon Cardiff à vapeur, livrables en juillet, pour les manœuvres navales; elle le paie 23^f125 à 23^f75 la tonne. Pour prompt changement, les prix du Cardiff, première qualité, atteignent 25 à 26^f25, le bon second choix faisant 21^f875 à 22^f25 la tonne. Malgré d'importantes expéditions de charbons domestiques en France, des stocks s'accumulent en charbons de cette qualité et on traite facilement de 18^f125 à 18^f75 la tonne f. b.

Le marché des menus continue d'être ferme ; la première qualité est demandée de 11^f25 à 11^f55 et la seconde de 10^f625 à 11^f ; les sortes inférieures s'obtiennent à 9^f375. La demande est meilleure en charbons demi-gras du Monmouthshire ; les charbonnages vendent les meilleurs 20^f625 à 21^f25 la tonne f. b. Cardiff, mais les intermédiaires en ont cédé à 0^f30 et 0^f625 de moins. Il n'y a pas de changement dans les prix des charbons bitumineux Rhondda ; on cote en n° 3 : gros 20^f625 à 21^f, tout-venant 17^f50, menus 13^f75 la tonne ; et en n° 2 : gros 17^f25 à 17^f50, tout-venant 13^f125 à 13^f75, menus 9^f75 à 10^f. Les meilleures sortes de briquettes sont à 21^f25.

A Swansea, on cote : les anthracites : 1^{er} choix 28^f75 à 30^f, 2^{me} choix 20^f625 à 21^f25, 3^{me} choix 15^f à 15^f30, menus graineux 6^f55 à 7^f25 ; le gros charbon à vapeur 25^f, la 2^{me} qualité 20^f à 21^f25, les menus 10^f625 à 11^f ; les briquettes 17^f50 à 19^f375 ; le coke de haut-fourneau 19^f375 à 20^f ; le meilleur coke de fonderie 21^f25 à 22^f50, le tout moins 2 1/2 0/0 d'escompte.

Fontes, fers et aciers. — A Middlesbrough, le marché de la fonte Cleveland est encore une fois en assez mauvaise posture. Les stocks de cette qualité ont augmenté très rapidement en ces derniers temps et devant cet accroissement les prix ont fléchi ; d'autre part, les exportations ont perdu en importance. La fonte Cleveland n° 3 est tombée à 55^f625, les warrants faisant 55^f et même 54^f60. La fonte Cleveland n° 4 a fait 53^f75, la fonte d'affinage 53^f125, la fonte truitée 52^f80 et la fonte blanche 52^f50.

La fonte hématite est un peu plus ferme : le n° 1 vaut 70^f625 et le n° 4 65^f625. Depuis l'hiver, aucun haut-fourneau produisant de la fonte Cleveland et arrêté par suite du ralentissement de la consommation n'a été remis en marche ; par contre, plusieurs qui produisaient de la fonte hématite ont été remis à feu. Le stock de fonte Cleveland aux magasins Connal est en ce moment de 95.000 tonnes.

Le marché des fers et aciers manufacturés est mieux tenu, sa situation est encore satisfaisante. Les gros rails valent 13^f75, les barres de fer ordinaires sont à 15^f625. Les produits pour navires sont bien demandés en ce moment.

A Glasgow, le marché des fontes est également très faible.

BULLETIN FINANCIER

COUPONS DÉTACHÉS. — 30 juin : Courrières, coupon n° 18, brut 42 fr. 50, net : nominative 40 fr. 80, porteur 39 fr. 345. — Douchy, coupon n° 13, brut 60 fr., net : nominative 57 fr. 60, porteur 56 fr. 271.

1^{er} juillet : Albi, coupon n° 11, brut 25 fr., net : nominative 24 fr., porteur 22 fr. 30. — Azincourt, coupon n° 12, brut 25 fr., net : nominative 24 fr., porteur 22 fr. 80. — Campagnac, coupon n° 23, brut 70 fr., net : nominative 67 fr. 20, porteur 65 fr.

COUPONS ANNONCÉS. — 15 juillet : Houillères de Saint-Etienne, solde du dividende 1900, brut 47 fr., net : nominative 16 fr. 32, porteur 45 fr. 84. 1^{er} août : Carvin, 80 fr. — Carvin (le cinquième), 16 fr.

MINES DE CARVIN

(suite et fin)

Sur l'excédent, qui est de 530.397 fr. 72, nous vous demandons de prendre ce qui est nécessaire pour constituer, avec l'acompte déjà payé, un dividende total de 130 francs brut par action, c'est-à-dire 414.225 fr. Nous arrivons ainsi à un dernier excédent ou reliquat de 116.172 fr. 72.

Nous pensons que l'Assemblée générale fera œuvre prudente et sage en considérant, comme elle l'a fait l'an passé, qu'il est utile et même nécessaire, plutôt que de distribuer ce reliquat ou de le reporter à l'avoir du compte Pertes et Profits, de l'employer au contraire à renforcer nos réserves et de porter cette somme à l'avoir de la nouvelle réserve créée l'année dernière sous le titre « Réserve spéciale en Portefeuille ».

Nous vous disions, le 30 avril 1900, que jusqu'à ce jour nous n'avions, en dehors de la réserve statutaire, qu'une réserve facultative ou extraordinaire, représentant simplement des amortissements d'actif non effectués. Nous ajoutons : « Grâce » à cette utilisation de l'excédent des bénéfices non distribués, » que l'Assemblée générale peut décider, nous pourrions désor- » mais avoir une « Réserve spéciale en Portefeuille » repré- » sentée en espèces ou valeurs, — conformes d'ailleurs aux » indications des statuts, — c'est-à-dire posséder un réel et » véritable « Fonds de Prévoyance », en outre de celui que les statuts prévoient au paragraphe 3 de l'art. 23 et qui n'est pas constitué en espèces. C'est dans le même esprit que nous vous demandons d'employer cette année le reliquat de 116.172 fr. 72 ; de cette manière, notre réserve spéciale en portefeuille sera de 280.545 fr. 71, constituant un fonds qui appartient aux actionnaires, puisqu'il est composé de bénéfices non distribués, et dont il ne pourra être fait usage qu'avec leur autorisation donnée en Assemblée générale.

BILAN AU 28 FÉVRIER 1901

— ACTIF —

Fosses	1.880.073 19
Travaux extraordinaires	145.835 75
Chemins de fer, Immeubles	696.395 74
Matériel, Approvisionnements, Equipages	321.374 34
Espèces en caisse	3.310 38
Débiteurs divers	561.748 34
Banquiers	147.933 52
Stock en charbon 10.979 t. 080	117.291 24
Titre de rente	361.589 14

MONTANT DE L'ACTIF 4.205.551 64

— PASSIF —

Capital-Actions	1.972.500 »
Réserve statutaire	197.250 »
Réserve extraordinaire et facultative	609.742 50
Réserve spéciale en portefeuille	164.372 99
Créditeurs divers	153.564 56
Balance du compte profits et pertes	1.108.121 59

TOTAL 4.205.551 64

Questions diverses. — Il ne nous reste plus qu'à vous entretenir de la situation générale de notre entreprise, qui continue à s'améliorer progressivement. — En 1896, nous vous avons demandé des sacrifices importants afin de remettre nos installations et notre matériel en état de satisfaire aux services d'extraction et de vente. Les résultats obtenus ces deux dernières années nous ont récompensés de nos sacrifices, dont la nécessité est ainsi pratiquement démontrée.

Notre réserve statutaire est complète ; notre emprunt est remboursé ; nous avons des titres de rente en portefeuille, et enfin le dividende que nous vous proposons est le plus élevé qu'on ait distribué depuis que la Compagnie existe. — En outre, notre réserve extraordinaire ou facultative, qui nous servira à des amortissements d'actif, se trouve portée à 834.742 fr. 50 au lieu de 609.742 fr. 50, chiffre actuel. En somme, la totalité de nos réserves réunies s'élèvera à 1.312.500 francs environ ; — et nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'en remboursant notre emprunt d'un million, nous avons, cette année, amorti de pareille somme la valeur de nos fosses.

Nos travaux du fond ont permis de constater que le gisement, dans les veines connues, pouvait fournir encore au moins quinze millions de tonnes, sans compter les découvertes que pourraient amener les nouvelles recherches.

Notre service de vente a continué à s'améliorer en recherchant le placement direct chez l'industriel ; et nous avons la satisfaction de conserver notre clientèle malgré les difficultés présentes dues à la concurrence étrangère, qui fait des sacrifices pour écouler chez nous sa surproduction.

Voir la suite à la page 246.

TABLEAU des derniers cours des valeurs minières et métallurgiques de France au 4 Juillet pour les valeurs cotées aux Bourses de Lille et de Lyon et au 28 Juin pour les autres.

LES LETTRES PLACÉES DANS LA COLONNE DES COURS INDIQUENT LES BOURSES OÙ LES VALEURS SONT COTÉES : P SIGNIFIE PARIS; L, LILLE; Ly, LYON; M, MARSEILLE; B, BRUXELLES.

ACTIONS													
TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DESIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende		TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DESIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende	
					EXERCICE	EXERCICE						EXERCICE	EXERCICE
CHARBONNAGES													
6.000	6.000	500 t.p.	Albi.....	L 1.375	1900	brut 50							
72.000	62.240	"	Aniche (240 ^e de denier).....	791	00-01	net 44							
28.800	28.800	1/28.830	Anzin (centième de denier).....	5.190	1900	net 320							
6.000	5.940	"	Azincourt.....	670	1900	brut 40	20.000	20.000	500 t.p.	Acieries de Firminy.....	Ly 2.900	99-00	200
30.000	30.000	500 t.p.	Blanzy.....	1.180	99-00	brut 50				— de France.....	P 730	99-00	50
300.000	300.000	500	Bouches-du-Rhône.....	M 265	1900	brut 6 25	40.000	40.000	500 t.p.	— de Longwy.....	P 925	99-00	50
18.000	17.000	1/18.000	Bruay (100 ^e act. prim.).....	L 440	99-00	net 20				— de St-Etienne.....	Ly 1.640	99-00	90
3.500	3.500	1.000 t.p.	Béthune (6 ^e act. prim.).....	3.225	99-00	brut 100	13.500	13.500	500 t.p.	Alais (Forges).....	P 290	1900	25
23.200	23.200	1/23.200 t.p.	Campagnac.....	1.150	1900	brut 70	2.000	2.000	1.000	Aubrives-Villerupt.....	B 290	96-97	18 80
3.945	"	500 t.p.	Carmaux.....	P 1.360	1900	brut 65	1.800	1.800	500	Blache-St-Waast.....	— 3.875	98-99	160
10.000	10.000	500 t.p.	Carvin.....	L 2.050	00-01	brut 130	37.000	37.000	500	Chasse (Fonderies).....	Ly 1.410	99-00	70
60.000	60.000	1/60.000	Carvin (5 ^e act. prim.).....	L 410	00-01	brut 26	6.000	6.000	500	Châtillon-Commentry.....	— 998	1900	50
22.000	22.000	125 t.p.	Clarence (La).....	600	"	"				Chiers (Hauts-Fourneaux).....	B 530	99-00	net 27 43
18.220	18.220	200	Courrières (30 ^e act. prim.).....	2.225	1900	brut 125				Commentry-Fourchamb.....	Ly 955	1900	50
1.800	"	1.000 t.p.	Crespin.....	125	"	"				Creusot.....	— 1.780	98-99	85
3.500	3.500	1/180.000	Douchy.....	4.075	1900	brut 140	20.000	20.000	500 t.p.	Denain-Anzin.....	L 1.000	1900	brut 37 50
2.400	2.400	1/2400	Dourges.....	24.700	1900	brut 1000	4.800	4.800	250 t.p.	F. Dumont et C ^e	B 400	99-00	60
28.865	28.865	100	Dourges (100 ^e act. prim.).....	210	1900	brut 40	1.200	1.200	500 t.p.	Espérance, à Louvroil.....	B 1.858	00-01	net 192
3.500	3.500	750 t.p.	Drocourt.....	3.500	99-00	"	24.000	24.000	500 t.p.	Forges, Acieries, Nord et Est	P 1.520	99-00	90
6.000	6.000	500	Epinaç.....	"	99-00	52 10	3.600	3.600	500 t.p.	Forges de Vireux-Molhain.....	B 400	99-00	net 35
6.000	6.000	250 t.p.	Escarpelle (1/5 act. prim.).....	840	99-00	net 30				Franche-Comté.....	Ly 302	99-00	25
300.000	300.000	1/300.000	Ferfay.....	695	99-00	brut 25				Horne et Buire (nouv.).....	— 165 75	1900	9
29.160	29.160	1/29.160	Ferques.....	400	"	"				La Chalassière.....	— 785	99-00	50
9.000	9.000	500 t.p.	Flines-lez-Raches.....	790	"	"				Marine et Chemins de fer.....	P 1.460	99-00	95
80.000	80.000	1/80.000	Grand-Combe.....	M 1.295	1900	brut 50	6.000	6.000	500 t.p.	Maubeuge (Hts-Fourneaux).....	L 750	1900	brut 70
32.000	32.000	"	Haute-Loire.....	P 750	1899	"	18.000	18.000	500	Micheville (Acieries).....	B 782 50	99-00	45 48
16.000	16.000	"	Lens (centième act. prim.).....	540	99-00	net 25	2.925	2.925	700 t.p.	Pont-à-Mousson.....	N	99-00	100
6.000	6.000	500	Liévin (1/10 ^e act. prim.).....	2.065	99-00	net 65	4.250	4.250	1.000	Saulnes.....	B 1.050	1900	net 250
4.000	"	500 t.p.	Ligny-lez-Aire.....	514	1900	brut 20	8.000	8.000	500 t.p.	Villerupt-Laval-Dieu.....	B 425	99-00	25
80.000	80.000	1/80.000	Loire.....	Ly 275	1900	brut 40				ATELIERS DE CONSTRUCTION			
16.000	16.000	"	Marles 70 0/0 (20 ^e act. pr.).....	L 1.605	1899	90				Ateliers de La Madeleine.....	L	"	"
6.000	6.000	500	— 30 0/0 (20 ^e act. pr.).....	1.550	1900	net 126				Cail.....	P 193	"	"
80.000	80.000	1/80.000	Marly.....	780	"	"				Chantiers de la Gironde.....	— 567 50	"	30
6.000	6.000	500 t.p.	Meurchin.....	10.950	99-00	brut 700				— de la Loire.....	— 985	99-00	45
80.000	80.000	1/80.000	— (1/5 act. prim.).....	2.150	"	brut 140				Dyle et Bacalan.....	B 300	97-98	30
6.000	6.000	500 t.p.	Montrambert.....	L 925	1900	brut 47				Fives-Lille.....	P 462	"	"
15.600	15.600	100 t.p.	Ostricourt.....	L 1.125	"	"				Forges de la Méditerranée.....	— 770	1900	35
80.000	80.000	1/80.000	Péronnière (La).....	560	1900	brut 28	15.000	15.000	500	Nord de la France.....	B 450	99-00	48
12.000	12.000	500	Rive-de-Gier.....	Ly 24 50	"	"				Levallois-Perret.....	P 66	99-00	15
38.000	38.000	100	Rochebelle.....	520	1900	brut 30				Franco-Belge (matériels).....	B 407 50	97-98	25
80.000	80.000	1/80.000	Roche-la-Molière.....	1.375	1900	net 85				Fonderie Durot-Binauld.....	L 151 50	1900	brut 6
1.840	1.840	100 t.p.	Saint-Etienne.....	495	1900	brut 25				Chaudronner. Nord France	L 520	1900	brut 33 20
5.000	5.000	500 t.p.	Sincey-le-Rouvray.....	L 35	96-97	5							
4.000	"	1.000 t.p.	Thivencelles.....	370	1876	10	16.000	16.000	500				
"	"	1/80.000	Vicoigne-Nœux.....	22.400	99-00	net 1.000	1.000	1.000	100 t.p.				
"	"	"	Vicoigne-Nœux (20 ^e act. prim.).....	1.100	"	"	2.000	2.000	"				

REVUE DES COURS

Lille, 4 juillet. — Le marché est de plus en plus faible et l'annonce, suivie de la distribution, des gros dividendes de cette année ne parvient pas à soutenir les cours, les baisses successives des prix des charbons démoralisant un certain nombre de porteurs d'actions qui ne demandent plus qu'à réaliser pour échanger leurs titres contre de l'argent liquide. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait prévoir dès le printemps et nous ajoutons, étant donnée la situation actuelle, que c'est ce qui se produira sans doute encore pendant un temps assez long.

A part **Ligny** qui gagne 4 fr. à 514, toute la cote, à Lille, est en réaction. Nous avons, dans notre dernier bulletin, suffisamment fait connaître la situation actuelle et future de **Ligny** pour ne pas être étonné de cette fermeté; avec le dividende que cette C^e distribue actuellement, il est naturel de voir le cours des actions osciller autour du pair où il se maintiendra très probablement. **Aniche** fléchit de 47 fr. à 791; c'est un recul très sérieux égalé d'ailleurs par celui d'**Anzin** qui perd, pour la quinzaine, 350 fr. à 5190. **Azincourt**, qui a payé un coupon de 25 fr., perd juste la valeur de ce coupon. **Bruay** n'est plus coté qu'en centièmes: le 1^{er} cours a été de 469, nous retrouvons aujourd'hui ce titre à 440, ce qui fait, en réalité, 180 fr. de perte pour la quinzaine sur le cours du vingtième de la précédente quinzaine. **Béthune**, relativement ferme, ne perd que 30 fr. à 3225, nous avons déjà plusieurs fois expliqué pourquoi, selon nous, ce titre ne devait guère baisser; jusque'ici les événements nous donnent encore raison. **Carvin** entier recule de 75 fr. à 2150, tandis que le 5^e, plus offert, perd 30 fr. à 410. **La Clarence** a véritablement reçu un sérieux coup; elle perd encore 75 fr. à 600; à ce cours, nous persistons à croire qu'elle constitue une excellente valeur à mettre en portefeuille.

Crespin, très offert, rétrograde encore de 15 fr. à 125. **Courrières**, qui

vient de payer son coupon de 42 fr. 50, perd en quelques séances 165 fr., c'était à prévoir. Il en est de même pour **Douchy** qui perd 150 fr., coupon de 60 fr. détaché, mais si cette chute est assez légitime pour **Douchy**, elle l'est certainement moins pour **Courrières**. **Dourges** baisse également de 25 fr. à 210, l'entier n'ayant pas été coté. **Drocourt** fléchit de 115 fr. à 3500, **Escarpelle** de 20 fr. à 840, **Ferques** de 25 fr. à 400. **Flines** recule de 9 fr. à 790, mais, depuis quelque temps, des offres de titres à plus bas cours sont encore faites sans qu'aucun acheteur se présente. **Lens** dégringole de 20 fr. à 540, **Liévin** de 160 fr. à 2065, **Marles 70 0/0** de 185 fr. à 1605, **Marles 30 0/0** de 109 fr. à 1330. **Marly**, toujours ferme, ne baisse que de 10 fr. à 780, mais **Meurchin** suit le mouvement général: l'entier fléchit de 475 fr. à 10950 et le 5^e de 145 fr. à 2150, cependant les résultats de l'exercice écoulé sont certainement extraordinairement beaux. **Ostricourt** perd aussi 185 fr. à 1125, **Thivencelles** 90 fr. à 370, **Vicoigne-Nœux** entier 825 fr. à 22400 et son 20^e 60 fr. à 1100.

La tendance n'est guère plus ferme sur les charbonnages du Centre et du Midi. **Campagnac** s'avance de 15 fr. à 1650, coupon non détaché, et la **Loire** de 7 fr. à 275. Presque tous les autres sont en baisse: **Blanzy** perd encore 20 fr. à 1180. **Carmaux** recule de 40 fr. à 1360, la **Grand-Combe** de 64 fr. à 1295, **Montrambert** de 4 fr. 50 à 925, **La Péronnière** de 10 fr. à 560, **Rochebelle** de 96 fr. à 520. **Roche-la-Molière**, qui a payé un solde de 33 fr., n'en perd que 25 fr. à 1875.

Toutes les valeurs métallurgiques sont également délaissées et en recul. **Firminy** rétrograde de 150 fr. à 2900, **Châtillon-Commentry** de 22 fr. à 998, **Denain et Anzin** de 19 fr. à 1000, **Creusot** de 22 fr. à 1780, **Nord-et-Est** de 45 fr. à 1320, **Acieries de la Marine** de 25 fr. à 1460, **Maubeuge** de 115 fr. à 750, **Saulnes** de 315 fr. à 4050, etc.

TABLEAU des derniers cours des valeurs minières et métallurgiques de Belgique cotées à la Bourse de Bruxelles au 1^{er} Juillet

ACTIONS							ACTIONS						
TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DÉSIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende		TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DÉSIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende	
					EXERCICE							EXERCICE	
CHARBONNAGES													
7.000	7.000	1/7.000	Abhoos, à Herstal.....	250 ..	1890	25 ..	4.000	4.000	1.000	Produits au Flénu.....	3.450 ..	1900	600 ..
4.032	4.032	1/4.032	Aiseau- Presles.....	1.225 ..	99-00	125 ..	13.400	13.400	500	Réunis de Charleroi.....	840 ..	1900	100 ..
9.600	9.600	1/9.600	Amercœur.....	1.405 ..	99-00	175 ..	3.553	3.553	1/3.553	Rieu-du-Cœur.....	950 ..	1900	150 ..
21.950	21.950	100	Anderlues.....	1.015 ..	99-00	45 ..	3.000	3.000	700	Sacré-Madame.....	3.400 ..	1900	300 ..
11.720	11.720	1/11.720	Bernissart.....	370 ..	1900	»	16.000	16.000	1/16.000	Trieu-Kaisin.....	812 50	99-00	85 ..
12.000	12.000	500	Bois d'Avroy.....	460 ..	1900	75 ..	15.666	15.666	500	Unis-Ouest de Mons.....	385 ..	1900	50 ..
4.300	4.000	500	Bonne-Espérance-Batterie.....	899 ..	1900	100 ..	3.900	3.900	500	Wérister.....	850 ..	99-00	85 ..
9.000	9.000	»	Bonne-Fin.....	650 ..	1900	100 ..	Forges, Hauts-Fourneaux, Acieries						
8.000	8.000	500	Bray-Maurage.....	150 ..	»	»	8.000	8.000	250	Aiseau (forges).....	100 ..	98-99	12 50
4.000	4.000	1/4.000	Carabinier.....	300 ..	1900	35 ..	2.000	2.000	500	Alliance (forges).....	595 ..	99-00	75 ..
21.200	20.489	500	Charbonnages belges.....	365 ..	1900	60 ..	20.000	20.000	500	Angleur (acieries).....	380 ..	99-00	30 ..
4.000	4.000	1/4.000	Chevalières à Dour.....	1.262 50	1900	150 ..	4.000	4.000	1.000	Athus (Hauts-Fourneaux).....	995 ..	99-00	70 ..
3.000	3.000	500	Concord (Réunis de la).....	1.340 ..	1900	150 ..	30.000	30.000	500	Aumetz-la-Paix.....	80 ..	99-00	25 ..
12.000	8.426	1/12.000	Couchant du Flénu.....	121 ..	1900	15 ..	15.000	15.000	100	Baume et la Croyère.....	102 ..	99-00	15 ..
10.500	10.500	500	Courcelles-Nord.....	1.460 ..	1900	250 ..	6.000	6.000	500	Bonehill (Usines).....	302 ..	99-00	35 ..
20.000	20.000	1/18.000	Espérance-Bonne-Fortune.....	580 ..	99-00	50 ..	2.200	2.200	500	Charleroi (fabrique de fer).....	547 50	99-00	50 ..
4.400	4.200	1/4.400	Falnuée.....	270 ..	99-00	35 ..	3.000	3.000	1/3.000	Châtelet (laminoir) priv.....	248 75	99-00	40 ..
8.000	8.000	1/8.000	Fontaine-Lévêque.....	770 ..	1900	150 ..	1.825	1.825	1/1.825	— ord.....	106 ..	99-00	15 ..
4.000	4.000	250	Forêt-Taille.....	155 ..	99-00	12 50	15.000	15.000	500	Cockerill.....	2.077 ..	99-00	125 ..
4.800	4.800	1/4.800	Gosson-Lagasse.....	1.045 ..	1900	160 ..	4.000	4.000	250	Drampremy (laminoirs).....	245 ..	1899	12 50
3.650	3.650	1/3.650	Gouffre.....	895 ..	1900	100 ..	15.000	15.000	1/15.000	Espérance-Longdoz ord.....	200 ..	99-00	25 ..
7.680	7.680	1/7.680	Grande-Bacnure.....	1.400 ..	99-00	100 ..	4.000	4.000	250	Gilly (forges, us. fond.).....	415 ..	99-00	32 50
4.032	3.798	500	Grand-Buisson.....	2.000 ..	99-00	200 ..	7.390	7.390	1/7.390	Grivegnée.....	650 ..	99-00	75 ..
5.000	5.000	500	Grand-Conty et Spinois.....	390 ..	1900	50 ..	4.400	4.400	500	Halanzuy (Hauts-Four.).....	455 ..	99-00	35 ..
2.500	2.500	1/2.500	Gde machine à feu Dour.....	1.840 ..	99-00	275 ..	2.300	2.300	500	La Louvière (Hauts-Four.).....	213 25	97-98	20 ..
12.000	12.000	1/12.000	Grand-Mambourg.....	605 ..	1900	100 ..	2.600	2.600	500	Liégeoises (forges et tôl.).....	790 ..	99-00	100 ..
10.000	10.000	1/10.000	Haine-Saint-Pierre.....	200 ..	1900	30 ..	2.000	2.000	500	Marais (forges).....	722 50	99-00	80 ..
20.000	20.000	250	Hasard.....	255 ..	1900	40 ..	9.000	9.000	1/9.000	Marcinelle-Couillet.....	260 ..	99-00	25 ..
2.000	2.000	1/2.000	Herve-Vergifosse.....	970 ..	1900	125 ..	10.000	10.000	500	Monceau-Saint-Fiacre, cap.....	555 ..	99-00	60 ..
15.000	15.000	1/15.000	Horloz.....	940 ..	99-00	90 ..	9.600	9.600	»	— ord.....	395 ..	99-00	60 ..
3.000	3.300	»	Hornu et Wasmes divid.....	6.100 ..	1900	1000 ..	3.000	3.000	500	Musson (Hauts-Four.).....	665 ..	99-00	50 ..
30.000	30.000	1/30.000	Houillères-Unies Charleroi.....	188 ..	99-00	20 ..	25.000	25.000	1/25.000	Ougrée-Marihaye.....	1.110 ..	»	»
9.720	9.720	1/9.720	Houssu.....	323 75	99-00	20 ..	2.000	2.000	500	Phénix à Châtelaineau.....	560 ..	99-00	80 ..
12.800	12.800	1/12.800	Kessales à Jemeppe.....	802 ..	1900	120 ..	8.000	8.000	1.000	Providence.....	2.350 ..	99-00	250 ..
14.000	14.000	1/14.000	La Haye.....	827 50	99-00	80 ..	11.000	11.000	100	St-Victor (forges, lam.).....	408 ..	1899	10 ..
25.800	25.800	1/25.800	La Louvière, Sars-Long.....	319 ..	1900	40 ..	5.300	5.300	1.000	Sarrebrück (forges de).....	8.000 ..	99-00	700 ..
4.200	4.200	1.000	Levant du Flénu.....	2.800 ..	1900	400 ..	3.000	3.000	500	Sud-Châtelaineau (Hauts-Fourneaux).....	300 ..	1900	30 ..
2.000	2.000	500	Lonette privilégiées.....	175 ..	»	»	5.006	5.006	1.000	Thy-le-Château.....	240 ..	99-00	18 ..
3.400	3.400	»	— ordinaires.....	15 ..	»	»	15.000	15.000	500	Veizin-Aulnoye.....	560 ..	99-00	50 ..
2.274	2.274	500	Maireux et Bas-Bois.....	530 ..	1900	75 ..	ZINC, PLOMB						
5.000	5.000	1/5.000	Marchienne.....	580 ..	1900	100 ..	20.000	20.000	1/20.000	Asturienne des mines.....	4.775 ..	1900	260 ..
4.608	4.608	1/4.608	Mariemont.....	1.840 ..	99-00	200 ..	25.500	25.500	100	Austro-Belge.....	255 ..	99-00	20 ..
2.400	2.400	1/2.400	Masses-Diarbois.....	877 50	99-00	100 ..	3.000	3.000	500	Nebida.....	925 ..	99-00	100 ..
12.000	12.000	250	Midi de Mons.....	8 75	»	»	15.000	15.000	200	Nouvelle-Montagne (1/5e).....	315 ..	1900	»
2.112	2.112	1/2.112	Minerier.....	377 50	1900	70 ..	6.000	6.000	200	Prayon.....	490 ..	1900	35 ..
10.000	10.000	1/10.000	Monceau-Bayemont.....	650 ..	1900	100 ..	2.000	2.000	250	— jouiss.....	302 50	1900	22 ..
4.500	4.500	1.000	Monceau-Fontaine.....	3.150 ..	1900	400 ..	112.500	112.500	80	Vieille-Montagne (1/10e act.).....	601 50	1900	45 ..
5.000	5.000	1/5.000	Noël-Sart-Culpart.....	878 ..	99-00	110 ..	REVUE DES COURS						
7.200	7.200	1/7.200	Nord de Charleroi.....	1.825 ..	1900	112 50	Bruxelles, 1 ^{er} juillet. — Nous pourrions presque recopier notre						
5.280	5.280	1/5.280	Ormont.....	510 ..	1900	90 ..	dernier bulletin, tellement peu la Bourse a présenté d'intérêt. Affaires						
15.000	15.000	1/15.000	Patience-Beaujone.....	755 ..	99-00	50 ..	presque nulles; offres sans contre-partie, voilà le bilan de la quin-						
3.500	3.500	1/3.500	Poirier.....	475 50	1900	60 ..	zaine. Les affaires industrielles sont de plus en plus délaissées et						
même suspectes. Toute la cote est en réaction. La baisse de plus en													
plus prononcée des charbons influe d'ailleurs considérablement le													
marché.													
Aiseau-Presles perd 50 fr. à 1225, Amercœur 75 fr. à 1405, Bois-													
d'Avroy 15 fr. à 460, Bonne-Espérance-Batterie 11 fr. à 839, Bonne-													
Fin 35 fr. à 650. Carabinier recule de 10 fr. à 300, Charbonnages													
belges de 11 fr. à 365, les Chevalières à Dour de 58 fr. à 1262 50,													
Courcelles-Nord de 65 fr. à 1460. Espérance-Bonne-Fortune fléchit de													
20 fr. à 580, Falnuée de 30 fr. à 270, Fontaine-Lévêque de 40 fr. à 770,													
Gosson-Lagasse de 30 fr. à 1045, Gouffre de 30 fr. à 895, la Grande-													
Bacnure de 50 fr. à 1100, Grand-Buisson de 30 fr. à 2000. Hasard													
baisse de 11 fr. à 255, Herve-Vergifosse de 30 fr. à 970, Hornu-et-													
Wasmes de 270 fr. à 6100, Kessales de 43 fr. à 802, La Haye de													
47 fr. 50 à 827 50, Levant du Flénu de 150 fr. à 2800. Maireux et Bas-													
Bois réactionne de 30 fr. à 530, Marchienne de 70 fr. à 580, Mariemont													
de 50 fr. à 1840, Masses-Diarbois de 17 fr. 50 à 877 50, Monceau-													
Bayemont de 20 fr. à 650, Monceau-Fontaine de 150 fr. à 3150, Nord													
de Charleroi de 205 fr. à 1825. Ormont rétrograde de 15 fr. à 510,													
Patience-Beaujone de 25 fr. à 755, les Produits au Flénu de 240 fr. à													
3450, les Réunis de Charleroi de 70 fr. à 840, Rieu-du-Cœur de 25 fr.													
à 950, etc.													
Parmi les rares titres en plus-value, nous trouvons: Abhoos qui													
bénéficie de 5 fr. à 250, Bernissart de 10 fr. à 370, Horloz de 40 fr. à													
940, Minerier de 10 fr. à 377 50, Noël-Sart-Culpart de 23 fr. à 878,													
Wérister de 25 fr. à 850.													
Les valeurs métallurgiques sont tout aussi malmenées que celles													
des charbonnages. Angleur perd 20 fr. à 380, Athus 35 fr. à 995,													
Cockerill 118 fr. à 2077, Monceau-Saint-Fiacre 64 fr. à 555, Musson													
10 fr. à 665. Ougrée-Marihaye fléchit aussi de 15 fr. à 1110, La Provi-													
dence de 450 fr. à 2350, Sarrebrück de 901 fr. à 8000, Veizin-Aulnoye													
de 45 fr. à 560.													
Les zincs donnent également la même note. L'Asturienne recule de													
50 fr. à 4775, l'Austro-Belge de 10 fr. à 255, Nebida de 35 fr. à 925,													
Nouvelle-Montagne de 74 fr. à 315, Prayon de 20 fr. à 490. Vieille-													
Montagne de 13 fr. 50 à 601 50.													

REVUE DES COURS

Bruxelles, 1^{er} juillet. — Nous pourrions presque recopier notre dernier bulletin, tellement peu la Bourse a présenté d'intérêt. Affaires presque nulles; offres sans contre-partie, voilà le bilan de la quinzaine. Les affaires industrielles sont de plus en plus délaissées et même suspectes. Toute la cote est en réaction. La baisse de plus en plus prononcée des charbons influe d'ailleurs considérablement le marché.

Aiseau-Presles perd 50 fr. à 1225, Amercœur 75 fr. à 1405, Bois-d'Avroy 15 fr. à 460, Bonne-Espérance-Batterie 11 fr. à 839, Bonne-Fin 35 fr. à 650. Carabinier recule de 10 fr. à 300, Charbonnages belges de 11 fr. à 365, les Chevalières à Dour de 58 fr. à 1262 50, Courcelles-Nord de 65 fr. à 1460. Espérance-Bonne-Fortune fléchit de 20 fr. à 580, Falnuée de 30 fr. à 270, Fontaine-Lévêque de 40 fr. à 770, Gosson-Lagasse de 30 fr. à 1045, Gouffre de 30 fr. à 895, la Grande-Bacnure de 50 fr. à 1100, Grand-Buisson de 30 fr. à 2000. Hasard baisse de 11 fr. à 255, Herve-Vergifosse de 30 fr. à 970, Hornu-et-Wasmes de 270 fr. à 6100, Kessales de 43 fr. à 802, La Haye de 47 fr. 50 à 827 50, Levant du Flénu de 150 fr. à 2800. Maireux et Bas-Bois réactionne de 30 fr. à 530, Marchienne de 70 fr. à 580, Mariemont de 50 fr. à 1840, Masses-Diarbois de 17 fr. 50 à 877 50, Monceau-

Bayemont de 20 fr. à 650, Monceau-Fontaine de 150 fr. à 3150, Nord de Charleroi de 205 fr. à 1825. Ormont rétrograde de 15 fr. à 510, Patience-Beaujone de 25 fr. à 755, les Produits au Flénu de 240 fr. à 3450, les Réunis de Charleroi de 70 fr. à 840, Rieu-du-Cœur de 25 fr. à 950, etc.

Parmi les rares titres en plus-value, nous trouvons: Abhoos qui bénéficie de 5 fr. à 250, Bernissart de 10 fr. à 370, Horloz de 40 fr. à 940, Minerier de 10 fr. à 377 50, Noël-Sart-Culpart de 23 fr. à 878, Wérister de 25 fr. à 850.

Les valeurs métallurgiques sont tout aussi malmenées que celles des charbonnages. Angleur perd 20 fr. à 380, Athus 35 fr. à 995, Cockerill 118 fr. à 2077, Monceau-Saint-Fiacre 64 fr. à 555, Musson 10 fr. à 665. Ougrée-Marihaye fléchit aussi de 15 fr. à 1110, La Providence de 450 fr. à 2350, Sarrebrück de 901 fr. à 8000, Veizin-Aulnoye de 45 fr. à 560.

Les zincs donnent également la même note. L'Asturienne recule de 50 fr. à 4775, l'Austro-Belge de 10 fr. à 255, Nebida de 35 fr. à 925, Nouvelle-Montagne de 74 fr. à 315, Prayon de 20 fr. à 490. Vieille-Montagne de 13 fr. 50 à 601 50.

MINES DE LA CLARENCE

(SUITE)

Le 1^{er} novembre, nous commençons le guidonnage réalisé sur 415 m. 50 à fin décembre. A 470 mètres, sous 26 mètres de grès dur, on a recoupé, en renversés inclinés de 17° environ vers le Sud, une veine de 1^m30 de beau charbon, en trois sillons ayant 36 % de matière volatile. A 479 mètres, toujours en renversés, une veine en un sillon massif de 0^m60 de beau charbon. A 493 mètres, une veine de 0^m50 en deux sillons : à 513 mètres, 0^m45 en un filon ; à 517 mètres, 0^m55. A 523 mètres, le crochon se dessine et détermine le début de la partie régulière de notre gisement. La pente des terrains oblique ensuite vers l'Est, très fortement d'abord, mais revient bientôt à la pente moyenne de 20° environ. A 537, 542, 545 mètres, nous trouvons des passées, à 550 mètres une veine de 0^m50, en terrain régulier — puis des rocs, où l'on a amorcé les accrochages inférieurs.

Puits de retour d'air. — Il a été dépensé pour ce puits 122.975 fr. pour son creusement et sa maçonnerie ; il a été approfondi de la cote 300^m95 à 484^m55 au diamètre utile de 4^m10. A 477 mètres, nous avons ouvert un accrochage, par lequel nous avons fait une galerie de communication avec le puits principal. Cette galerie ayant été achevée le 30 novembre, nous avons, en décembre, attaqué deux voies de fond et une descente dans la grande veine recoupée à 470 mètres au puits n° 1. Cette veine est affectée par plusieurs étrointes au point où nous l'avons attaquée.

(A suivre).

REVUE TRIMESTRIELLE DES COURS

DE LA BOURSE DE LILLE

VALEURS	30 Juin 1900	30 Septembre 1900	31 Décembre 1900	30 Mars 1901	30 Juin 1901
Albi	1.700	1.700	1.499	1.375	1.375
Aniche (240 ^e)	1.224	1.225	980	840	825
Anzin (100 ^e)	6.550	6.750	6.289	5.510	5.440
Azincourt	721	757	705	720	694
Blanzy	1.500	1.500	1.285	1.300	1.180
Bruay (entière)	54.000	59.000	48.100	46.000	48.000
— (20 ^e)	2.725	2.924	2.490	2.380	2.330
Bully-Grenay (6 ^e)	4.110	4.130	3.490	3.130	3.260
Campagnac	1.650	1.750	1.605	1.599	1.650
Carvin (entier et 5 ^e)	3.150	3.260	2.635	395	427
Clarence (1 ^a)	1.150	1.175	1.040	820	651
Courrières (30 ^e)	2.848	2.930	2.490	2.275	2.355
Crespin	215	250	215	175	121
Douchy	1.401	1.354	1.280	1.155	1.178
Dourges (entière)	30.150	32.500	25.750	25.000	24.700
— (100 ^e)	310	317	275	241	231
Drocourt	4.450	4.399	3.755	3.550	3.600
Epinac	590	585	585	585	585
Escarpelle (5 ^e)	940	1.080	994	815	854
Ferlay	1.020	1.280	998	800	695
Ferques	489	500	450	400	440
Flines-lez-Raches	1.085	1.120	975	900	790
Lens (entière)	70.000	70.000	»	»	»
— (100 ^e)	677	700	625	536	550
Liévin (10 ^e)	2.470	2.660	2.310	2.090	2.180
Ligny-lez-Aire	729	800	700	585	499
Marles 30 0/0	1.990	2.150	1.960	1.625	1.600
Marles 70 0/0	2.248	2.350	2.195	1.800	1.694
Marly	1.125	1.035	750	650	790
Meurchin	14.200	14.225	12.825	11.000	11.425
— (5 ^e)	2.875	2.830	2.575	2.250	2.210
Ostricourt	1.761	1.900	1.475	1.275	1.125
Sincey-Rouvray	20	45	28	35	35
Thivencelles	380	550	455	420	400
Vicoigne-Nœux	28.600	31.050	24.550	22.100	22.400
— (20 ^e)	»	»	»	»	1.440

MINES & MÉTALLURGIE

Principaux Fournisseurs & Maisons recommandées

(V. A. Voir aux Annonces).

Accumulateurs électriques
C^{ie} GÉNÉRALE ÉLECTRIQUE, rue Oberlin, Nancy (V. A.).

Appareils de levage
A. VERLINDE, 20-22-24, rue Malus, Lille (Nord). (V. A.).

Appareils photographiques
L. MAIRESSE, 39 bis, rue Pauvrière, Roubaix ; 6, rue des Ponts-de-Comines, Lille. (V. A.).

Appareils pour mines
C^{ie} FRANÇAISE THOMSON-HOUSTON, 40, rue de Londres, Paris. (V. A.).

Ascenseurs et Monte-Charges
THOMAS-JÉSUPRET, 39, rue Roland, Lille (Nord). (V. A.).
A. VERLINDE, 20-22-24, rue Malus, Lille (Nord). (V. A.).

Barrettes (Chapeaux de mineurs)
BEUSCART-BECQUET, 62, rue de Flandre, à Lille (Nord).

Banques
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS, 96, rue Nationale, Lille. (V. A.).

Câbles de mines
A. STIÉVENART, à Lens (Pas-de-Calais).
VERTONGEN et HARMÉGNIES, à Aubry, par Flers-en-Escrebieux (Nord).
PELON et ROGER, 76, av. de la République, Paris. (V. A.).

Calorifuges
L. MAHIEU et fils, 117, boul. Gambetta, Roubaix. (V. A.).
HENRY LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé (près Paris). (V. A.).

Canalisations d'eau
A. DEGOIX, 44, rue Masséna, Lille (Nord).

Chaudronnerie
P. VILLETTE, 39, rue de Wazemmes, Lille.

Chauffage
V. HUGLO, ingénieur-constructeur, 90, rue Racine, Lille (V. A.).

Ciment armé de métal déployé
Auguste FIÉVET et Victor D'HALLUIN, 60, boulevard des Ecoles, Lille. (V. A.).

Compresseurs d'air
MESSIAN-LENGRAND, 71, r^{te} du Cateau, Cambrai (Nord).
DUJARDIN et C^{ie}, 82, rue Brûle-Maison, Lille (Nord).

Compteurs à eau
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.).

Concasseurs et Criblages
P. ALRIQ, 1, rue Marcadet, Paris. (V. A.).
E. COPPÉE, 71, boulevard d'Anderlecht, Bruxelles.

Condenseurs
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.).

Constructions métalliques
ATELIERS DE CONSTRUCTION, FORGES et FONDERIES d'Hautmont (Nord).
E. et A. SÉE, 13, rue d'Amiens, Lille (V. A.).
SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS MÉTALLURGIQUES D'ONNAING. (V. A.).
H. DEGRYSE, 14, rue Frémy, à Fives-Lille. (V. A.).

COTON MÊCHE pr LAMPES A FEU NU et de tous systèmes pr les MINES DE HOUILLE
A. LEBORNE, fabricant depuis 1845, à Provin (Nord).

Courroies
N. FLINOIS et L. COLMANT, à Lille et à Tournai (V. A.).

Déchets de coton (Nettoyage de machines)
A. LEBORNE, fabricant depuis 1845, à Provin (Nord)

Épuration des eaux industrielles
ATELIERS DE CONSTRUCTIONS DE LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord).
L. MAHIEU et FILS, 117, boul. Gambetta, Roubaix. (V. A.).
HENRY LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé (près Paris). (V. A.).

Électricité (construction)
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS POSTEL-VINAY, 41, rue des Volontaires, Paris. (V. A.).

SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES, 17, rue Faidherbe. (V. A.).

H. CORRION et J. DENISSEL, 73, rue du Nouveau-Monde, Roubaix. (V. A.).

C^{ie} GÉNÉRALE ÉLECTRIQUE, r. Oberlin, Nancy. (V. A.).
J.-A. GENEUR, 77, rue Charlot, Paris.

C^{ie} D'ÉLECTRICITÉ DE CREIL, 27-29, rue de Châteaudun, Paris (V. A.).
LA FRANÇAISE ÉLECTRIQUE, 99, rue de Grimée, Paris (V. A.).
SOCIÉTÉ DES PROCÉDÉS WESTINGHOUSE, 45, rue de l'Arcade, Paris (V. A.).

Élévateurs
BAGSHAWE aîné, 43, rue Lafayette, Paris (V. A.).

Émeri (Papiers, Toiles, Meules et Pierres)
V. ANTOINE, 50, rue Princesse, Lille (Nord).

Fers et Aciers
HAUTS-FOURNEAUX, FORGES et ACIÉRIES DE DENAIN et ANZIN, à Denain (Nord).
Sté ANONYME DE VEZIN-AULNOYE, à Maubeuge (Nord).
Auguste FIÉVET et Victor D'HALLUIN, 60, boulevard des Ecoles, Lille. (V. A.).

Fonçage de puits
DE HULSTER FRÈRES, à Crespin (Nord). (V. A.).

Fontes moulées
WAUTHY, Sin-le-Noble (Nord) et Carvin (Pas-de-Calais).
FONDERIES DUROT-BINAULT, 96, rue de Lille, à La Madeleine-lez-Lille. (V. A.).
BRACO-LAURENT, à Lens (Pas-de-Calais).
A. PIAT et ses fils, Paris, Succursale : 59, rue Fosse-aux-Chênes, Roubaix (V. A.).
E. GUÉRIN et C^{ie}, rue Giroud, à Douai. (V. A.).

Fontes d'acier
FONDERIES D'ACIER DU NORD, à Croix (Nord). (V. A.)
LAMOURETTE FRÈRES, à Tourcoing (Nord). (V. A.)

Forages et Sondages
J.-B. VIDELAINE, 134, r. de Denain, Roubaix. (V. A.)
DE HULSTER FRÈRES, à Crespin (Nord). (V. A.)
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE FORAGE ET DE RECHERCHES MINIÈRES, 14, rue de la Victoire, Paris. (V. A.)

Fournitures photographiques
L. MAIRESSE, 39 bis, rue Pauvrière, Roubaix; 6, rue des Ponts-de-Comines, Lille. (V. A.)

Gazogènes
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES BREVETS LETOMBE, 3, place Rihour, Lille. (V. A.)

Générateurs
E. DENNIS, Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)
CHAUDRONNERIES DU NORD DE LA FRANCE, à Lesquin-lez-Lille (Nord). (V. A.)
CRÉPELLE-FONTAINE, à La Madeleine-lez-Lille (Nord). (V. A.)
ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord).
F⁴ THÉBAULT, à Marly-l-Valenciennes (Nord). (V. A.)
MARIOLLE-PRINGUET et fils, à St-Quentin (Aisne). (V. A.)
DELAUNAY, BELLEVILLE et C^e, St-Denis-s-Seine. (V. A.)
ETABLISSEMENTS CAMBIER, 4, av. Carnot, Paris. (V. A.)

Graisses et Graisseurs
THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C^e, Lyon; 1, place de la Gare, Lille. (V. A.)

Huiles et Graisses industrielles
HENRY LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé (près Paris). (V. A.)

Ingénieurs-Architectes
Paul SÉE, 60, rue Brûle-Maison, Lille.

Injecteurs
THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C^e, Lyon; 1, place de la Gare, Lille. (V. A.)

Lampes à incandescence
DUTHOIT et LIBAUD, à Croix (près Lille). (V. A.)

Lampes de sûreté pour Mineurs
COSSET-DUBRULLE, fils, 45, rue Turgot, Lille.

Locomotives
F⁴ THÉBAULT, à Marly-l-Valenciennes (Nord). (V. A.)

Machines-outils et de précision
DESTOMBES, LANGLOIS et C^e, à Roubaix (Nord). (V. A.)

Machines à vapeur
DUJARDIN et C^e, 82, rue Brûle-Maison, Lille (Nord).
C^e de FIVES-LILLE, à Fives-Lille (Nord).
CRÉPELLE et GARAND, porte de Valenciennes, Lille (Nord). (V. A.)
E. MAILLET et C^e, à Anzin (Nord). (V. A.)
E. FOURLINNIE, 85-87, rue de Douai, Lille (Nord).
F⁴ THÉBAULT, à Marly-l-Valenciennes (Nord). (V. A.)
C^e FRANCO-AMÉRICAINNE, Lesquin-l-Lille (Nord). (V. A.)
MESSIAN-LENGRAND, 71, r^{te} du Cateau, Cambrai (Nord)
R. GANDRILLE, (Machines à soupapes Sulzer), 72, rue Mirabeau, Fives-Lille. (V. A.)
L. FRANCIN et C^e, à Tourcoing (Nord). (V. A.)
ETABLISSEMENTS CAMBIER, 4, av. Carnot, Paris. (V. A.)

Matériel de mines
ROMAIN SARTIAUX, Établissements métallurgiques, Hémin-Liétard (Pas-de-Calais).
A. DIÉDEN, à Lens (Pas-de-Calais).
MESSIAN-LENGRAND, 71, r^{te} du Cateau, Cambrai (Nord).
LEPILLIEZ FRÈRES et J. TORREZ, avenue du Quesnoy, Valenciennes. (V. A.)
NICOLAS et TRIQUET, à Lillers (Pas-de-Calais).

Matériel industriel
DESPREZ, PAQUET, SAVARY et VINCENT, à Douai (Nord). (V. A.)

Moteurs à gaz
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES BREVETS LETOMBE, 3, place de Rihour, Lille.

Ordres de Bourse
CRÉDIT LYONNAIS, 28, r. Nationale, Lille (Nord). (V. A.)
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE, 96, rue Nationale, Lille. (V. A.)
SCHNERB. FAVIER et C^e, 5, Grande-Place, Lille (Nord).
CRÉDIT DU NORD, 6-8, rue Jean-Roisin, Lille.

Perforatrices électriques
C. BORNET, 10, rue St-Ferdinand, Paris (V. A.)

Photographie industrielle
A.-C. DELPIERRE, 15, square Jussieu, à Lille. (V. A.)

Pompes centrifuges et autres
F⁴ THÉBAULT, à Marly-l-Valenciennes (Nord). (V. A.)
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.)
WAUQUIER et C^e, constructeurs, 69, rue de Wazemmes, Lille (V. A.)

Presses à briquettes
TH. DUPUY ET FILS, 22, r. des Petits-Hôtels, Paris (V. A.)

Rails
ACIÉRIES DE FRANCE, à Isbergues (Pas-de-Calais).

Raccords pour tuyauterie
SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA FABRICATION DES RACCORDS POUR TUBES EN FER, à Wattrelos (Nord). (V. A.)

Réfrigérant
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.)
V. HUGLO, ing.-constr., 90, rue Racine, Lille (V. A.)

Régulateurs de Machines
THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C^e, à Lyon; 1, place de la Gare, Lille (V. A.)

Robinetterie
THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C^e, à Lyon; 1, place de la Gare, Lille (V. A.)

Transmissions
A. VERLINDE, 20-22-24, rue Malus, Lille (V. A.)
E. FOURLINNIE, 85-87, rue de Douai, Lille (Nord).
A. PIAT ET SES FILS, Paris. Succurs^{le}: 39, Fosse-aux-Chênes, Roubaix (V. A.)

Transporteurs
A. PIAT ET SES FILS, Paris. Succurs^{le}: 59, Fosse-aux-Chênes, Roubaix (V. A.)
BAGSHAVE AINÉ, 43, rue Lafayette, Paris (V. A.)
H. LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé, près Paris (V. A.)

Treuil
MESSIAN-LENGRAND, 71, r^{te} du Cateau, Cambrai (Nord).
THOMAS-JÉSUPRET, 39, rue Roland, Lille (V. A.)

Tubes et Tuyaux en fer ou acier
SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA FABRICATION DES RACCORDS POUR TUBES EN FER, à Wattrelos (Nord). (V. A.)
Auguste FIÉVET et Victor D'HALLUIN, 60, boulevard des Ecoles, Lille (V. A.)

Tuiles mécaniques
BOLLAERT, tuilerie mécanique de Leforest (P.-de-C.).
TUILERIE MÉCANIQUE DE ST-MOMELIN, par Watten (Nord) (V. A.)

Tuyauterie de fonte
CAVALLIER, 14, place Cormontaigne (ing^r Pont-à-Mous.)
HAUTS-FOURNEAUX ET FONDERIES DE PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle).

Ventilation
V. HUGLO, ing.-constr., 90, rue Racine, Lille (V. A.)

INFORMATIONS DIVERSES

BELGIQUE

Charbonnages de Fontaine-l'Évêque

RÉSUMÉ DU BILAN AUX 31 DÉCEMBRE 1900, 1899 ET 1898 :

ACTIF	1900	1899	1898
Immobilisé	fr. 4.833.848	4.956.963	5.145.241
Réalisable : magasins	269.499	327.748	202.067
— caisse, débiteurs.	2.326.675	966.957	820.695
Totaux	7.433.012	6.251.668	6.168.003
PASSIF			
Non exigible : capital	4.000.000	4.000.000	4.000.000
— réserves	658.915	611.154	574.198
Exigible à terme : obligations.	488.500	509.000	441.000
Exigible : créditeurs	169.941	176.300	443.693
Bénéfices	2.115.656	955.214	739.112
Totaux	7.433.012	6.251.668	6.168.003
Dividende par action	150	60	35

ADJUDICATIONS ANNONCÉES

France

8 JUILLET. — Lyon. Fourniture de portes monumentales et de grilles pour le parc de la Tête-d'Or : 125.248 fr.

8 JUILLET. — Nancy. Construction de deux pavillons au nouvel hôpital militaire. Ferronnerie et serrurerie : 36.375 fr.

8 JUILLET. — Toul. Construction d'un pavillon de malades et d'un pavillon de contagieux à l'hôpital militaire. Ferronnerie, serrurerie, etc. : 46.350 fr.

10 JUILLET. — Lille. Construction d'une caserne de gendarmerie à Lambersart : 43.145 fr. 21.

11 JUILLET. — Chinon. Construction du tablier métallique d'un pont dans le massif de la levée de Saint-Lazare, près de Chinon : 23.490 fr.

12 JUILLET. — Fontainebleau. Construction de deux ponts sur la rivière et sur le canal du Loing. Fourniture et pose des tabliers métalliques : 52.000 fr.

12 JUILLET. — Paris. Fourniture à la direction des Beaux-Arts des fontes nécessaires au service des eaux de Versailles et de Marly pendant trois ans et demi : 194.200 fr.

13 JUILLET. — Rennes. Fourniture à l'atelier de construction de l'artillerie de 1.600 t. de briquettes, 300 t. de charbon de four, 50 t. de charbon de forge, 1.500 t. de coke.

18 JUILLET. — Paris. Chemins de fer de l'État. Fourniture de : 1^o tuyaux en cuivre rouge; 2^o 90 t. d'acier en barres pour ressorts; 3^o 53.320 kilos de rivets en fer; 4^o 41.270 kilos de pièces brutes diverses en bronze et en laiton; 5^o ferrures de caisse; 7^o 1.600 t. de coke d'usine à gaz en 4 lots; 8^o 140 essieux montés, en 2 lots; 9^o 280 boîtes d'essieux en acier moulé.

18 JUILLET. — Paris. Postes et télégraphes. Fourniture de 280.000 kilos de fil de cuivre et de 50.000 manchons en cuivre étamé.

24 JUILLET. — Bourges. Fourniture de 700 t. de charbon de terre pour générateurs à l'École centrale de pyrotechnie militaire.

27 JUILLET. — Tours. Construction d'un lycée de jeunes filles : serrurerie et quincaillerie : 108.805 fr. 72.

1^{er} AOUT. — Marseille. Construction d'une caserne de douaniers. Ferronnerie, serrurerie, etc. : 194.525 fr.

- 9 AOUT. — Alger. Fourniture à l'artillerie de : 1^o 400 t. de charbon de terre tout-venant; 2^o 120 t. de briquettes; 3^o 30 t. de charbon de forge.
- 12 AOUT. — Toulouse. Concours pour la construction d'un pont de 230 mètres de longueur sur la Garonne. Des primes de 5.000, 3.000, 2.000 et 1.000 francs seront décernées aux auteurs des quatre meilleurs projets.
- 17 AOUT. — Paris et Hué. Construction de grands ponts sur la ligne de Tourane à Hué et Quang-Tri, et fourniture des tabliers métalliques de petits ponts.
- 29 AOUT. — Angoulême. Fourniture à la Poudrerie nationale de 7.200 t. de combustibles minéraux divers en 6 lots.

RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS

France

- 19 JUIN. — Paris. Fourniture du charbon de terre nécessaire au service des établissements de l'assistance publique pendant 1 an : 1^o Tout-venant (50 % de gailletterie), 42.000 t. Ont soumissionné : mines de Béthune, 40.000 t., fosse n^o 3, à 22 fr. 65 la tonne à la mine, coefficient 0.136.481; mines d'Aniche, 5.000 t. à 22 fr. 35 à la mine, coefficient 0.130.787; adjudicataires : Mines de Dourges, 40.000 t., fosse Mulot et Sainte-Henriette, à 23 fr. à la mine, coefficient 0.123.350; mines de Lens, 5.000 t., fosse n^o 8, à 22 fr. 90 à la mine, coefficient 0.123.380; M. Noël, 16, rue d'Abbeville, Paris, 5.000 t., mines de Lens, fosse n^o 2, à 21 fr. 90 à la mine, coefficient 0.127.258; 2.000 t., mines de Drocourt, fosse n^o 2, à 21 fr. 90 à la mine, coefficient 0.124.300; Mines de Courrières, 40.000 t., fosse n^o 6, à 21 fr. 90 à la mine, coefficient 0.125.470; 5.000 t., fosse n^o 9, à 21 fr. 90 à la mine, coefficient 0.127.048; M^{me} veuve Dehaynin, 186, faubourg Saint-Martin, 5.000 t., mines de Courrières, fosse n^o 6, à 21 fr. 40 à la mine, coefficient 0.125.470.
- 2^o Criblés 15/25 dits braisettes, 1.000 t. Ont soumissionné : Société de combustibles, mines d'Anzin, fosse Lagrange, à 26 fr. 40 à la mine, coefficient 0.181.061; Noël, mines de Trieu-Kaisin, à 24 fr. 80 à la mine, coefficient 0.140.449. Adj. MM. Breton et C^{ie}, mines de Carvin, fosse n^o 3, à 23 fr. 20 à la mine.
- 3^o Charbon à longue flamme pour fours, 630 t. Ont soumissionné : M^{me} veuve Dehaynin, mines de Bruay, fosse n^o 3, à 26 fr. 90 à la mine; MM. Bondonneau, mines de Marles, fosse n^o 3, à 26 fr. 25 à la mine; Antoine et C^{ie}, mines de Marles, fosse n^o 4, à 24 fr. 95 à la mine; Société de combustibles, mines de Bruay, fosse n^o 3, à 24 fr. 90 à la mine; Noël, mines de Nœux, fosse n^o 7, à 24 fr. 80 à la mine; adj. MM. Breton et C^{ie}, mines de Marles, à 24 fr. 50 à la mine.

Convocations d'Actionnaires

- 22 Juillet. — Paris. — Compagnie houillère de Saint-Germain-Alais.
- 27 Juillet. — Bauvin (Nord). — Mines de Meurchin.

FIRMES INDUSTRIELLES

Dissolutions. — Modifications. — Formations

- Nancy. — Dissolution de la *Société Kronberg frères*, houilles et cokes, 33, boulevard Lobau. Liq. M. J. Kronberg. Du 1^{er} avril 1901.
- Paris. — Modification des statuts de la *Société universelle des Émulseurs et Moteurs à vapeur*, 39, rue de Constantinople. Capital porté de 500.000 à 1.300.000 francs. Du 23 mai 1901.
- Paris. — Modification des statuts de la Société anonyme dite *Caisse syndicale d'assurance mutuelle des Forges de France*, 2, cité de Londres. Du 24 mai 1901.
- Bordeaux. — Modification des statuts de la *Société anonyme des Hauts-Fourneaux de Labouheyre*, 9, rue des Tanneries. Capital porté de 352.000 à 600.000 francs. 21 mai 1901.

MATÉRIEL A VENDRE

ÉLÉVATION D'EAU par l'air comprimé, système Pohlé; **TRANSPORTEUR** Goodwins et Defays; pour devis et renseignements, s'adresser à M. Gandrille, 72, rue Mirabeau, Fives-Lille. (16 bis)

A vendre, plusieurs **DYNAMOS** et **MOTEURS** électriques d'occasion, 1^{res} marques. Echange. M. Dorez, ing^r à Roubaix. (17)

UNE MACHINE horizontale Compound-tandem à condensation, de 200 chevaux (à 12 kil. aux chaudières). Volant-Poulie. Vitesse 120 tours, Construction Biérix et C^{ie}, à Saint-Etienne.

UNE DYNAMO, à 3 paliers, de 400 volts, 100 ampères. **UNE DYNAMO**, à 3 paliers, de 200 volts, 235 ampères. (Machines à courant continu excitées en dérivation).

UNE LOCOMOTIVE-TENDER à voie normale, de 33 tonnes à vide; 3 essieux couplés et 1 essieu radial. S'adresser à M. F. Thébault, constructeur à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (31)

Suite du Bulletin Commercial (France)

PRIX DES MÉTAUX TRAVAILLÉS, A PARIS, AUX 100 KILOS

Plomb laminé et en tuyaux.	48 »
Zinc laminé.	60 »
Cuivre rouge laminé.	245 »
— en tuyaux sans soudure.	275 »
— en fils	270 »
Laiton laminé.	180 »
— en tuyaux sans soudure	252 50
— en fils	200 »
Étain pur laminé (1 ^m /m d'épaisseur et plus).	450 »
— en tuyaux (9 ^m /m diamètre intérieur et plus).	450 »
Aluminium en tubes	170 »
— en fils jusqu'à 5/10 de m/m.	55 à 60

SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Anciens Etablissements André Kœchlin et C^{ie}
(USINE DE BELFORT)

AGENCE DU NORD: DE LORIOU & FINET

INGÉNIEURS
Bureaux : 17, Rue Faidherbe,
Dépôt de Machines et Matériel électrique : 61, rue de Tournai, LILLE

APPLICATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉLECTRICITÉ

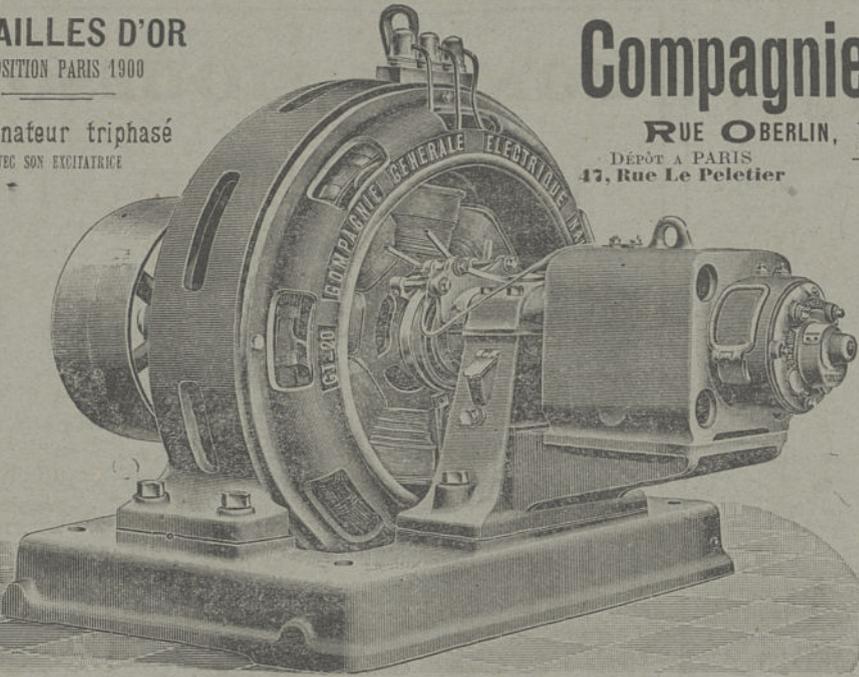
ÉCLAIRAGE, TRANSPORT DE FORCE & TRACTION ÉLECTRIQUE
Ensembles électrogènes, Dynamos à courant continu et alternatif simple ou polyphasé de toutes puissances

TÉLÉPHONE LILLE-PARIS N^o 675

(37)

MÉDAILLES D'OR
EXPOSITION PARIS 1900

Alternateur triphasé
AVEC SON EXCITATRICE



Compagnie Générale Electrique

RUE OBERLIN, NANCY - TÉLÉGRAMMES: ÉLECTRIQUE-NANCY
DÉPÔT A PARIS 47, Rue Le Peletier DÉPÔT A LILLE 86, Rue Nationale

DYNAMOS & ÉLECTROMOTEURS
à courant continu

ALTERNATEURS & MOTEURS monophasés et polyphasés

TRANSFORMATEURS

Traction Electrique * Stations centrales

SPÉCIALITÉ DE DYNAMOS DE GRANDES PUISSANCES
POUR ACCOUPLEMENT DIRECT

ACCUMULATEURS SYSTÈME POLLAK
breveté s. g. d. g.

Types stationnaires et transportables

ÉCLAIRAGE DES VOITURES DE CHEMINS DE FER
par dynamo et accumulateurs. Système breveté s.g.d.g.

LAMPES A ARC, AMPÈREMÈTRES, VOLTMÈTRES, OHMÈTRES
Installations complètes de transport de force
et d'éclairage électriques (63)

LES FONDERIES D'ACIER du NORD

Société anonyme à CROIX, près Lille (Nord)
Adresse télégraphique: ACIÉRIES-CROIX

ACIERS MOULÉS AUX PETITS CONVERTISSEURS
de tous poids et dimensions, depuis l'acier extra-dur jusqu'à l'acier extra-doux
pour dynamos

ATELIERS DE PARACHÈVEMENT

FABRICATIONS SPÉCIALES: ROUES & TRAINS DE ROUES POUR WAGONNETS
DE TERRASSEMENT & DE CHARBONNAGES, APPUIS DE PONTS, CENTRES
DE ROUES. BOISSEUX DE BUTTOIRS, BOITES A GRAISSES & AUTRES
ACCESSOIRES POUR MATÉRIELS DE CHEMINS DE FER FIXE & ROULANT.

ADRESSER CORRESPONDANCE A LA SOCIÉTÉ, A CROIX (38)

L. FRANCCIN & C^{ie}

Ingénieurs-Constructeurs à Tourcoing

MOTEURS A VAPEUR

à détente Ridder, de 20 à 100 chevaux

SYSTÈME DUJARDIN

(BREVETÉ S. G. D. G.)

Compresseurs d'air et de gaz

ÉLEVATION DES LIQUIDES PAR ÉMULSION (60)

MÉDAILLE D'OR

Exposition

Universelle

PARIS 1900

Société d'Electricité de Roubaix-Tourcoing

ANCIENNE MAISON E. CARPENTIER

H. CORRION & J. DENISSEL, Successeurs

Bureaux et Ateliers: 73, Rue du Nouveau-Monde, ROUBAIX

Magasins de Vente: 83, Grande-Rue, ROUBAIX

CONSTRUCTION DE DYNAMOS

à courant continu et à courants alternatifs

INSTALLATION D'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE PAR ARC & PAR INCANDESCENCE

Transmission de l'Énergie

INSTALLATION DE STATIONS CENTRALES

par moteurs à gaz et moteurs à vapeur

CABLES & FILS - ACCUMULATEURS

RENSEIGNEMENTS & DEVIS SUR DEMANDE (59)

ED. GUÉRIN & C^{ie}

CONSTRUCTEURS, DOUAI (NORD)



Spécialité exclusive d'Appareils de levage,
Appareils de transport et de manœuvre et **Pompes**
à commande électrique. Ponts-roulants. Ponts-
chevalets. Grues Titan. Grues à portique. Chèvres. Grues
pivotantes. Grues roulantes. Grues vélo-
cypèdes. Ascenseurs. Élévateurs. Monte-
charges. Transbordeurs. Cabestans.
Trebuis. Chariots électriques suspendus
(type trolley).

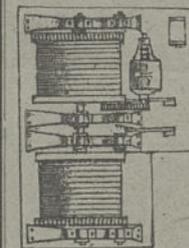
Spécialité de **Ponts-roulants**, type
américain, à trois moteurs, grand ren-
dement mécanique et grandes vitesses
de fonctionnement, depuis 3 tonnes jusque 150 tonnes.

Grues Titan, de chantiers et d'extraction avec portées
jusque 100 mètres et pouvant extraire à plus
de 50 mètres pour l'exploitation des carrières.

Défourneuses pour fours à coke, Appa-
reils de chargement pour fours Siemens-
Martin, Chariots électriques pour poches de
coulee, etc.

Trebuis de halage et d'extraction pour
mines et charbonnages.

Pompes d'épuisement souterraines de
toutes puissances pour mines et charbonnages,
pour refoulement jusque 1.000 mètres, et à grande vitesse pour
accouplement à des moteurs électriques. (76)



MACHINES

A CONCASSER ET CRIBLER

les Houilles et Cokes de four

P. ALRIQ, 1, Rue Marcadet, PARIS (18)

COMPAGNIE GÉNÉRALE
d'ÉLECTRICITÉ de CREIL
 Etablissements **DAYDÉ & PILLÉ**

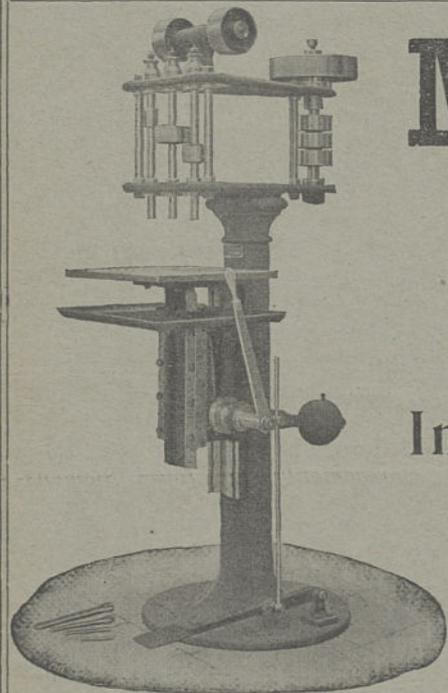
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 5,000,000 DE FRANCS
 27 et 29, Rue de Châteaudun, 27 et 29
 PARIS

MATÉRIEL à COURANT CONTINU ALTERNATIF SIMPLE et POLYPHASÉ
 de TOUTES PUISSANCES

DYNAMOS pour Electrochimie et Electrométallurgie.

APPAREILS DE LEVAGE ÉLECTRIQUES
 TRAMWAYS — STATIONS CENTRALES à VAPEUR et HYDRAULIQUES

LAMPES A ARC
 COMPTEURS — APPAREILS DE MESURE



MACHINES-OUTILS
 et Outils
 DE PRÉCISION

Installations complètes

D'ATELIERS DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES
 D'ATELIERS DE RÉPARATIONS
 D'ATELIERS POUR LA FABRICATION EN SÉRIE

DESTOMBES, LANGLOIS & C^{ie}, ROUBAIX (NORD)

Agents de Vente exclusifs pour la France

DE LUDWIG, LÖEWE & C^o (BERLIN)



(Nord)

MARLY-LEZ-VALENCIENNES

CHAUDRONNERIE DE FER

BON MARCHÉ - EXÉCUTION SOIGNÉE - TRAVAIL PARFAIT

SPÉCIALITÉS :

- Générateurs semi-tubulaires de toutes grandeurs à tubes démontables Bérendorf.
- Générateurs tubulaires, Générateurs ordinaires à bouilleurs extérieurs.
- Bacs et Réservoirs en tôle noire, peinte ou galvanisée.
- Cheminées en tôle, etc., etc.

ENTRETIEN DE SÂCRERIES ET DE DISTILLERIES

EUG. DENNIS fils

Ingénieur-Constructeur (R. & M.)

MARLY-LEZ-VALENCIENNES
(Nord)



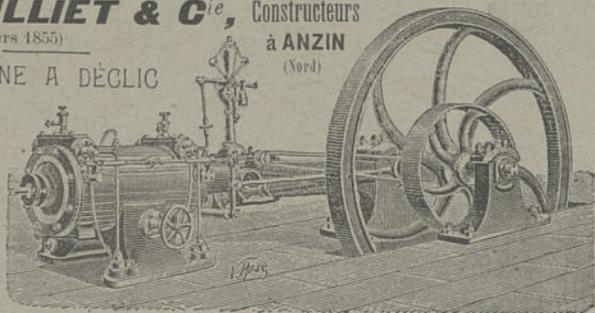
MAILLIET & C^{ie}, Constructeurs

(Angers 1855)

MACHINE A DÉCLIC

à ANZIN

(Nord)



Machines	50 CHEV.	80 CHEV.	120 CHEV.	150 CHEV.	200 CHEV.	300 CHEV.
condensation	11,500 fr.	14,000 fr.	18,500 fr.	22,500 fr.	25,000 fr.	33,000 fr.

Le montage, dirigé par un de nos ouvriers, coûte de 3 à 5 % de la valeur des machines. Les forces en chevaux sont comptées avec une pression initiale indiquée à 5 kil 1/2 dans le cylindre pendant 1/5 de la course. La dépense de vapeur sèche est de 9 à 10 kilog. par cheval indiqué dans les machines au-dessus de 100 chevaux et n'introduisant pas au delà de 1/7 de la course. (6)

Ferdinand THÉBAULT

CONSTRUCTEUR

Marly-lez-Valenciennes (Nord)

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Machines à vapeur. — Matériel pour sucreries, distilleries, brasseries, forges et laminoirs, mines, sondages (spécialité de pompes de sondages), etc.

GROSSE CHAUDRONNERIE EN FER

Chaudières à vapeur. — Cheminées. — Bacs. — Réservoirs. — Ponts, etc.

MATÉRIEL D'OCCASION

Machines perfectionnées de 50 à 500 chevaux. — Chaudières à vapeur de toutes forces semi-tubulaires et autres. — Locomobiles. — Locomotives à voie normale pour embranchements particuliers, ou à voie étroite pour chantiers. — Plaques tournantes, etc. (14)

Tuilerie Mécanique

DE

SAINT-MOMELIN

par WATTEN (Nord)

A 4 KILOMÈTRES DE SAINT-OMER

TÉLÉPHONE 371

Société Anonyme. — Capital: 400,000 Francs

ADMINISTRATION ET BUREAUX

17, RUE D'INKERMANN, 17, LILLE

TUILES A COULISSES EN TOUS GENRES

TUILE SPÉCIALE DITE MARINE

Lannes, Carreaux

TUYAUX DE DRAINAGE & A EMBOITEMENT

Briques creuses

CARREAUX DE TROTTOIRS

(20)

C. BORNET, INGÉNIEUR

10, Rue St-Ferdinand, PARIS

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900: MÉDAILLE D'OR

PERFORATRICES ÉLECTRIQUES à rotation et à percussion

PERFORATEURS à bras et à air comprimé

INJECTION D'EAU PAR FLEURETS CREUX DOUBLANT LA VITESSE DU FORAGE

Prospectus franco sur demande.

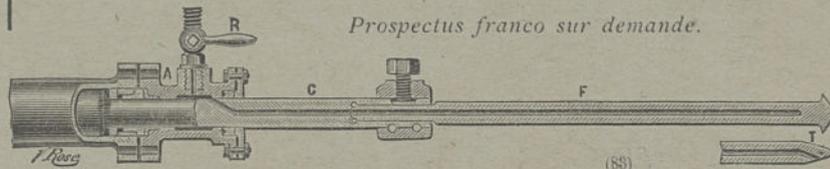


PHOTO-COMPTOIR DU NORD

L. Mairesse

ROUBAIX

LILLE

39 bis, rue Pauvree | 6, rue des Ponts-de-Comines



CENTRALISATION DE TOUTES LES

FOURNITURES GÉNÉRALES

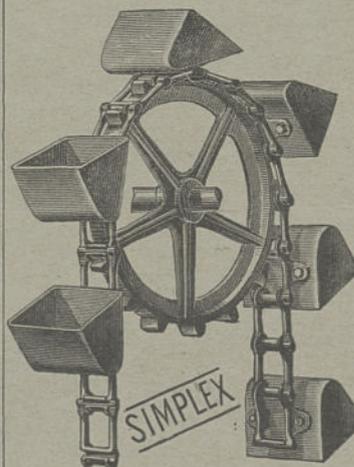
POUR LA PHOTOGRAPHIE

← Devis sur demande →

(43)

ÉLÉVATEURS & TRANSPORTEURS

avec chaînes Simplex



Marque déposée

SYSTÈME BAGSHAWE

Brevetée S. G. D. G.

GOSETS TOLE D'ACIER

Vis d'Archimède

APPAREILS

POUR DÉCHARGER LES BATEAUX

C^{ie} des Chaînes Simplex

PARIS, 43, Rue Lafayette, PARIS

(17)



SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA
Fabrication des RACCORDS EN FER FORGÉ pour Tubes en fer

J. LECAT, G. BOUTRY, P. LOUIS & C^{ie}
WATTRELOS (Nord), près Roubaix

PIÈCES SPÉCIALES SUR MODÈLES, POUR COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER
Mines et autres industries

(61)

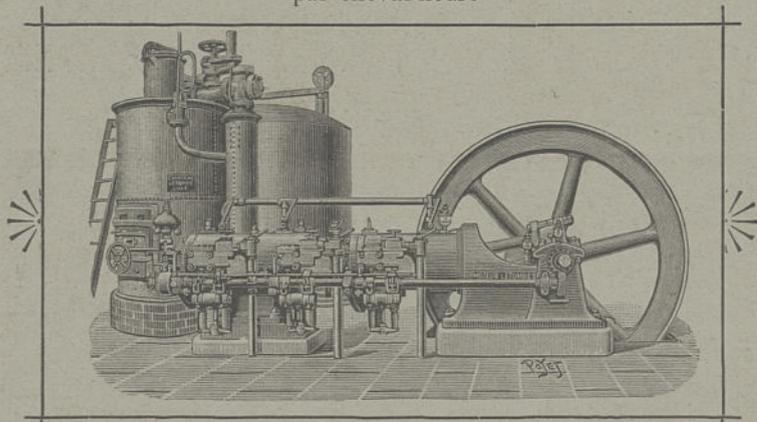
SOCIÉTÉ A^{ME} DES BREVETS & MOTEURS LETOMBE E.C.P.

Capital: 1.000.000 de fr.

Siège social: 21, Rue de Londres, PARIS
C^{ie} DE FIVES-LILLE, CONSTRUCTEUR

Moteurs et Gazogènes LETOMBE

CONSOMMATION: 500 GR. DE CHARBON
par cheval-heure



Bruxelles 1897: Grand Prix

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Moteurs à gaz de ville: **Grand Prix**
Moteurs et Gazogènes à gaz pauvre: **Grand Prix**

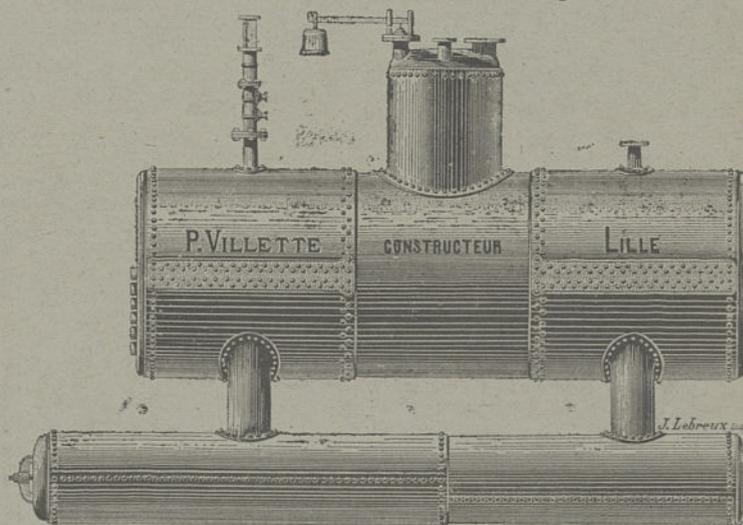
Bureaux: 3, Place de Rihour, LILLE

(29)

Chaudronnerie

FER & ACIER

GÉNÉRATEURS de tous systèmes



P. VILLETTE

39, Rue de Wazemmes, 39

LILLE

(82)

C^{IE} FRANÇAISE DES METAUX

Société Anonyme au Capital de 25,000,000 de Fr.

SIÈGE SOCIAL: 10, RUE VOLNEY, PARIS

Tubes sans soudure en cuivre rouge, en laiton et en acier, pour Chaudières
Planches, Barres et Fils en cuivre rouge et en laiton

Cuivre spécial pour Tuyères de Hauts-Fourneaux

Fils et Câbles en cuivre rouge de haute conductibilité, p^r tous usages électriques

AGENT GÉNÉRAL: M. FÉLIX NYS, 75, RUE DES GANTOIS, LA MADELEINE-LEZ-LILLE (NORD)

(47)